



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1739 MARDI 14 MAI 2013

VODACOM BEST OF THE BEST

José Hendrix Ndelo met tout le monde d'accord



Sur les cinq finalistes de la dernière télé-réalité de la société de téléphonie mobile, José Hendrix Ndelo avait toutes les chances de remporter la mise. D'où le sacre de samedi soir n'était pas une surprise car il était visiblement le favori du jury. Dans le lot des commentaires postés au lendemain de la publication des résultats sur la page Facebook consacrée à l'évènement, messages de félicitation et d'encouragement pleuvent en faveur du lauréat. « Pour une fois, Vodacom fait un choix qui est juste et approuvé de tous », se convainquent les mélomanes. Si plusieurs se contentent d'applaudir ce choix, nombreux sont ceux qui, à contrario, ont désapprouvé celui de Samantha Wemba comme meilleure perdante.

Page 14

DIVISION 1

Mazembe bat Sanga Balende at home et devient leader

Le TP Mazembe de Lubumbashi a pris le leadership de la Division 1 après sa victoire sur Sa Majesté Sanga Balende, le 12 mai au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, en match de la 9^e journée. C'était au terme d'une partie très disputée qui a vu le club loushois prendre le jeu à son compte dès l'entame du match. L'unique but de la partie a été inscrit par le buteur tanzanien Bwana Ali Samata dès la 3^e minute. Un but que Mazembe a conservé jalousement tout au long du match en annihilant tous les assauts du club local.

Avec cette victoire, les Corbeaux du Katanga comptent désormais dix-neuf points pour un goal différence de +16. Sanga Balende rétrograde à la deuxième position avec dix-huit points suivi de V.Club qui occupe la troisième place avec seize points grappillés.

Page 14

Processus électoral

Jour décisif pour la nouvelle Céni

Les différentes tentatives visant à parvenir à une convergence de vue n'ont pas permis de dégager le consensus tant à l'opposition qu'à la société civile empêtrées dans leurs contradictions internes pendant que le délai leur imparti

tire à sa fin. Tout dépendra de la capacité des animateurs de ces deux composantes à répondre aux exigences du processus en cours pour éviter de prolonger inexorablement le mandat de l'équipe en place. En cas d'absence de consen-

sus, il n'est pas exclu que le bureau de l'Assemblée nationale puisse recourir au vote pour départager les uns et les autres après avoir passé au crible les dossiers au cas par cas en prenant notamment en compte les aspects de géopolitique et de

genre. La population, quant à elle, continue fiévreusement à attendre connaître les noms de ceux qui vont présider aux destinées de la Céni pour se faire une idée sur la suite des événements.

Page 12

Hydrocarbures

Les fournisseurs des produits pétroliers s'adonnent à la fraude



Un pétrolier

Certains opérateurs du secteur des hydrocarbures bénéficiant déjà de plusieurs avantages que l'État leur a accordés s'en rajoutent d'autres de par eux-mêmes et s'excluent du lot des assujettis à la loi, révèle la Ligue congolaise de lutte contre la corruption. Les fournisseurs des produits

pétroliers ayant signé des contrats avec l'État refusent de payer les droits des différents services compétents pourtant repris et prévus à travers le contrat dont ils sont eux-mêmes signataires, confirme la même source. En rajoutant à leur raison sociale celles d'affréteurs et de transporteurs maritimes

tout en refusant de se conformer à la réglementation en la matière, ces opérateurs ne s'acquittent pas non plus des pénalités qu'on leur a appliquées parce que non liés jusqu'à ce jour par aucun contrat d'adhésion avec l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem).

Page 13

ACTIONS HUMANITAIRES

Culpac lancera un programme de banque humanitaire pour la paix

Les animateurs du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) reviennent d'une longue tournée en Europe et au Proche Orient à la recherche des partenaires pour la matérialisation d'un programme de Banque humanitaire pour la paix. Le secrétaire général Daniel Santu Biko qui a conduit la délégation a, dans une allocution prononcée le 20 avril au Liban, évoqué la paix entre Israël et d'autres pays de la région dont les relations sont difficiles. Dans le cadre de son action visant à œuvrer pour la paix au travers notamment de son premier programme de la Mission humanitaire universelle pour la paix, le staff dirigeant de Culpac espère entretenir une bonne collaboration avec les représentants de l'État congolais dans l'organisation dans les tout prochains jours de son Congrès international à Kinshasa.

Page 12

ÉDITORIAL

Filières

Il est bien évident que l'agriculture, la pêche, l'élevage seront demain, sinon les principales, du moins les plus rentables activités économiques de ce pays. À la condition, bien sûr, que se mettent en place rapidement les filières qui permettront au Congo d'accéder à l'autosuffisance alimentaire et, au-delà de cet objectif immédiat, de devenir exportateur de produits alimentaires. Ce dont nous sommes encore loin, même si des efforts sont faits dans le bon sens depuis plusieurs années.

Le problème ne concerne pas seulement la mise en valeur des terres et des étangs qui constituent, et de loin, le capital le plus important que la nature ait mis à notre disposition. Il concerne aussi l'organisation, dans tous les départements, d'usines ou d'ateliers qui permettront de transformer sur place les fruits, les légumes, les poissons, le lait, la viande afin de les rendre aptes à la consommation et aisément transportables. Car les grands centres de consommation, c'est-à-dire les complexes urbains resteront, quoi qu'il arrive, situés loin des zones de grande production.

Cette équation ayant été résolue dans de nombreux pays à travers le monde, il suffit, dira-t-on, de copier ce qui se fait ailleurs pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Sans doute, mais sa résolution s'annonce particulièrement délicate dans un pays qui compte à peine cinq millions d'âmes dont plus de la moitié vivent dans les grandes villes, ce qui veut dire qu'en tout état de cause, il faudra favoriser au maximum la mécanisation dans les campagnes afin que la pénurie de main d'œuvre ne freine pas l'essor de la production; ce qui veut dire également qu'il faudra mettre en place des systèmes d'acheminement très performants.

Pour dire les choses encore plus clairement, le Congo dispose d'un capital considérable, mais n'est pas encore armé pour en tirer de véritables profits. Il va donc devoir déployer des trésors d'imagination dans les dix années à venir pour compenser sa faiblesse humaine et éviter ainsi d'aliéner sa liberté. En sachant qu'il sera de plus en plus sollicité par les puissances industrielles qui ne disposent pas, elles, du formidable gisement de matières premières végétales et animales qui est le sien et qui tentent désespérément de pallier ce défaut en concluant des accords de très longue durée avec les pays superbement dotés par la nature comme le nôtre.

De tous les défis que notre pays doit présentement relever, celui-là est assurément l'un des plus essentiels.

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALISATION 2014

La diaspora de la Lékoumou mobilisée pour la réussite de l'opération

À la faveur de la rencontre citoyenne initiée le 12 mai, à Brazzaville, par les parlementaires de la Lékoumou, les ressortissants de ce département vivant à Brazzaville ont invité les filles et fils de la contrée à taire leurs divergences de tous ordres pour la réussite de la fête de l'indépendance en 2014 couplée au processus de municipalisation.



Les ressortissants de la Lékoumou lors de la réunion

Cette rencontre avait pour objectif d'informer les participants sur les projets retenus par le gouvernement dans le cadre de cette opération. Le collectif des parlementaires de la Lékoumou a convié sa diaspora à formuler des propositions de projets et d'en présenter au gouvernement, à l'issue d'une réflexion profonde et soutenue.

Le vice-président du collectif et président de la séance, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, a remis à chaque district, la liste des projets du gouvernement pour la municipalisation de la Lékoumou. Il leur a demandé de diligenter le travail pour l'achever avant juin, mois retenu par le gouvernement pour la validation du document final. Dans son mot liminaire, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou a insisté sur l'unité et l'entente qui

doivent caractériser les filles et fils de la Lékoumou. « Nous avons tous le souci de voir notre département se moderniser. Ici, il n'y a plus d'opposition ni de majorité. La Lékoumou est notre bien commun », a-t-il déclaré.

L'orateur a fait comprendre à son auditoire qu'il n'y avait pas de réelles divergences entre les cadres de la Lékoumou au sujet de la municipalisation de cette contrée. « Les parlementaires, a-t-il ajouté, ont exprimé le désir de former le collectif dans le but d'aider l'exécutif à mieux cerner les besoins des habitants des cinq districts que compte le département, dans la mesure où les élus du peuple sont bien placés pour connaître les doléances de leurs mandants. Ils en recueillent pendant leurs descentes à la base. » Au cours des échanges, les intervenants sont

revenus, avec insistance, sur la nécessité de briser les divergences de leadership et autres qui pourraient faire reculer la dynamique enclenchée par le gouvernement pour moderniser la Lékoumou.

Sur le plan sécuritaire, quelques participants ont proposé au collectif des parlementaires, l'organisation d'une session de sensibilisation des ex-combattants aux enjeux de la municipalisation dans la Lékoumou.

Certains ont avancé qu'elle serait la contrée la plus enclavée du Congo. Dans le même chapitre, il a été également demandé au gouvernement de réexaminer les cas des ex-combattants qui ne sont pas encore réinsérés économiquement, socialement et psychologiquement.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Congo se dote d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation

En vue de garantir aux innovateurs du Congo et d'ailleurs un accès à des services locaux d'informations technologiques de qualité, l'antenne nationale de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi) s'est dotée d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati).

Fruit de la coopération entre le Congo et l'Ompi dans le cadre de l'accord conclu en septembre 2010 par les deux parties, le lancement officiel de ce centre, le 10 mai, intervient au terme du troisième atelier sur

l'utilisation effective de l'information technique et scientifique au titre du programme de cette organisation pour 2013. « *Je crois fermement que le Cati s'acquittera de sa mission avec compétence, et ce, à la grande satisfaction du gouvernement, du peuple congolais et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle* », a indiqué Ituku Elangi Botoy, représentant de l'Ompi.

L'objectif du Cati est de réduire les écarts technologiques et scientifiques qui existent entre les pays industrialisés et

les pays en voie de développement membres de l'Ompi. Il dispose de plus de 70 millions de solutions techniques et plus de 30 000 journaux, articles et autres publications scientifiques de renommée internationale. Il promeut les activités académiques et de recherche auprès des petites et moyennes entreprises, universités, inventeurs et centres de recherche, afin non seulement de favoriser leur compétitivité sur le marché international mais également de créer des emplois.

Présentant l'intérêt pour le

Congo de se doter d'un tel centre, le conseiller spécial du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Jean-Claude Saturnin Ntari, a précisé que le Cati était un instrument facilitant l'accès aux savoirs techniques et au transfert des technologies des organisations de recherche vers le secteur industriel par l'exploitation des brevets d'invention.

« *[Le Cati] constitue un atout non négligeable dans la stratégie nationale de développement et permet de relever le défi de l'émergence du Congo*

à l'horizon 2025 », a-t-il souligné.

Le centre d'appui à la technologie et à l'invention a été déjà lancé au Mozambique, à Madagascar, au Rwanda et au Niger. Créée en 1967 en vue de promouvoir le développement et l'utilisation du système international de propriété intellectuelle, l'Ompi propose à ses 186 États membres la création de réseaux et plateformes techniques destinés au partage des connaissances simplifiant les procédures relatives à la propriété intellectuelle.

Rosalie Bindika

ÉLECTRICITÉ

Seize sociétés candidates à la création et au renforcement des sous-stations à Brazzaville

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux a procédé, le 10 mai à Brazzaville, à l'ouverture de deux offres (045-046) relatives à la création d'une sous-station de 30/20 KV au poste de Mbouono (arrondissement 8) et au renforcement des capacités des sous-stations A, B, C et du centre d'émission.

Ces projets concernent pour la sous-station de Mbouono, la création de deux travées : l'une de 30 KV avec départ vers Linzolo, et l'autre de 12MVA, 30/20 KV. Les travaux prendront en compte la réalisation d'une plate-forme en béton armé pour le transformateur, la construction d'un poste de 20 KV, l'installation d'un tableau moyenne tension

équipé d'une cellule arrivée et d'une cellule couplage ainsi que de quatre autres cellules départ de 20KV. Outre cela, il est prévu l'érection de 20 postes moyenne et basse tension et des réseaux basse tension sur l'ensemble des feeders. Pour les sous-stations A,B,C et le centre d'émission, il est retenu l'aménagement d'un nouveau caniveau pour le passage de nouveaux câbles, l'aménagement de nouvelles plates-formes de transformateurs en béton armé, la fourniture et la pose des transformateurs sur les plates-formes de 2x25MVA et de 2 x 30 MVA.

Autres opérations : le raccordement des câbles de liaison des transformateurs de 20 KV et 30 KV, l'aménagement du poste extérieur et enfin, les essais et la mise en

service des nouveaux transformateurs. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la densification et de l'extension du réseau électrique des villes congolaises sera financé par le budget de l'État.

Au total, seize sociétés ont répondu à ces appels parmi lesquelles, Bouygues Énergie, Procob, Bluebird, Electra, Rmt, Eget-Congo, Enco, Cmec, Sotaf-Serel, Abb, Geni-Énergie, Steg-International, etc. Les offres vont de 2 à 13 milliards et présentent, pour la plupart, des garanties bancaires avec des délais d'exécution allant de 12 à 18 mois.

Cette cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence de l'assistant du ministre délégué aux grands travaux, Placide Moudoudou.

Jean-Jacques Koumbemba

IGNIÉ/POOL

Le député José Cyr Ébina remet officiellement l'école primaire aux autorités de Maty 1

L'acte du député d'Ignié, dans le département du Pool, a consisté en la remise des clés de l'école et du forage. Témoin de l'événement, le directeur général de Sporafic René Marini grâce à qui les deux ouvrages ont été réhabilités. La cérémonie a eu lieu le 11 mai.

« *L'école est un cadre majeur dans la formation de l'être humain en général et de l'enfant en particulier. La réhabilitation de l'école primaire de Maty par René Marini constitue une marque de reconnaissance à l'endroit de ces populations* », a indiqué le député José Cyr Ébina qui a ajouté que « *L'école et le forage soulageront les ha-*



bitants de ce village, aussi bien au niveau de l'éducation des jeunes que de l'approvisionnement en eau potable. » Créée en février 1996, l'école primaire de Maty 1 n'avait alors que deux salles de classe. Elle a subi une première réhabilitation en 2007 avec le concours de l'UPHD et des États-Unis. Six ans

plus tard, plus précisément en 2013, « *grâce à René Marini, un homme de cœur, un bienfaiteur, l'école a fait peau neuve* », a vanté le député. Aujourd'hui réhabilitée, l'école compte trois salles de classe, trois enseignants, pour un total de 297 élèves. Le directeur de l'école, Albert Mpanzi, qui a reçu les clés de son établissement des mains du député d'Ignié a déclaré : « *C'est ici l'occasion de remercier solennellement monsieur Marini et tous les bienfaiteurs qui ont œuvré pour changer le visage de notre école* ».

Parmi les invités à cette cérémonie : Vincent Gomez.

Jean-Jacques Koumbemba

FAUNE

Arrestation d'un baron du braconnage au parc Odzala-Kokoua

African Parks, représentée par Jane Edge, a annoncé le 10 mai, à Brazzaville, l'arrestation de Ngondjo Ghislain, alias Pépito. L'homme est connu par les services de répression et de sécurité comme l'un des grands braconniers et trafiquants d'ivoire.

L'arrestation de Ngondjo Ghislain, alias Pépito, est un succès pour le directeur du parc, Léon Lamprecht, et son équipe en charge du renforcement des lois. Ces derniers mois, en effet, ils ont œuvré dans des circonstances extrêmement difficiles pour combattre le braconnage dans et autour d'Odzala.

Cette arrestation est qualifiée « *d'avancée majeure dans le cadre de la lutte antibraconnage* » car « *Cela faisait longtemps que la direction du parc soupçonnait Pépito d'être un braconnier important dans la région. Mais l'obtention de preuves concrètes de son implication a été difficile à obtenir* ». Ngondjo Ghislain a été démasqué en mars suite aux aveux d'un autre braconnier qui a divulgué des détails sur ses activités. Pépito a également été cité par deux personnes comme étant celui qui les fournissait en armes et munitions et comme acheteur de l'ivoire.

Un mandat d'arrêt contre Pépito a été délivré par le procureur régional du district d'Ewo le 23 avril et l'équipe de lutte antibraconnage du parc l'a appréhendé ainsi qu'un de ses complices quelques jours plus tard.

Les écogardes soupçonnés de complicité

D'après les informations recueillies par les services compétents, plusieurs écogardes ont collaboré avec Pépito en lui procurant des informations sur les itinéraires de patrouilles et la programmation d'embuscades. Plusieurs écogardes ont ainsi été interrogés. « *On présume que Pépito avait d'influents connexions qui lui assuraient l'immunité contre toute poursuite, et nous sommes soulagés de le savoir derrière les barreaux* », a déclaré Léon Lamprecht, responsable du renforcement des lois qui a aussi salué la collaboration des autres services comme la justice.

Fortuné Ibara

Conférence du ministre Anatole Collinet Makosso

Le Colloque scientifique sur le portique atlantique du Congo a plaidé pour l'adoption d'une loi consacrant les Trésors vivants de la Nation. L'idée a été annoncée par Anatole

Collinet Makosso, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique qui faisait l'évocation d'Antoinette Sassou N'Gusso le 27 avril 2013.

Antoinette Sassou N'Gusso : le Trésor vivant de la Nation

Nous aurions pu dire trésor vivant de l'humanité, tant l'œuvre modeste de cette grande Dame a traversé la forêt du Mayombe, parcouru et survolé les airs de tout notre pays jusqu'à atterrir au-delà de l'océan atlantique. Mais la modestie de la personne dont s'agit nous oblige à rechercher pour elle qu'une inscription minimale au trésor vivant du Congo ou de son Kouilou natal bien qu'il est dit que « nul n'est prophète chez soi ». Nous ferons donc l'évocation de cette Grande Dame en cherchant à comprendre le statut de Trésor vivant de la Nation (I) et en montrant le patrimoine immatériel de Mme Antoinette Sassou N'Gusso susceptible de lui faire bénéficier du statut de Trésor vivant de la Nation (II).

I-Qu'est ce que le Trésor vivant de la Nation ?

Dans un pays où on vit une inversion des valeurs désormais tournées vers l'accumulation des richesses, le gain facile, où la considération et l'honneur sont dus aux personnes non pas en fonction de leur être, mais de leur avoir, une valorisation du patrimoine immatériel et moral nous semble importante pour bâtir des infrastructures mentales devant nous conduire à l'émergence.

« Trésor vivant de la Nation » est un terme que nous empruntons de l'Unesco qui parle de Trésor Vivant de l'Humanité(A) attribué à certaines personnalités (B) et dont s'est inspiré le Japon pour légiférer à son tour sur les Trésors Vivant du Japon (C).

A-Trésor Vivant de l'Humanité

Le Trésor Vivant de l'Humanité fait référence aux personnes désignées comme gardiens de biens culturels incorporels importants. Il s'agit des personnes qui possèdent à un haut niveau, les connaissances et les savoir-faire nécessaires, qui se distinguent par leur intégrité, leur bon sens et leur désir de rendre service. Ces personnes sont considérées comme étant des patrimoines vivants en raison de leurs bienfaits et du rôle qu'elles jouent dans les sociétés dans lesquelles elles vivent. Elles constituent, à ce point, un patrimoine culturel immatériel. Les Trésors humains vivants ont pour rôle de guider et d'éclairer la société tout en assurant la transmission de leurs connaissances et savoir-faire aux jeunes générations.

Elles se distinguent par leur sens de la charité et l'amour du prochain. Une vertu qui trouve son fondement dans la bonté. Des actes concrets inspirés par l'amour du prochain, le bienfait, la tolérance et le pardon.

Ces personnes constituent donc un trésor, un patrimoine national en raison de leur personnalité et des valeurs qu'elles incarnent qui méritent d'être préservées.

Des valeurs nobles qui marquent la société. Elles sont des modèles pour la société en général et la jeunesse en particulier.

B-Quelques exemples des trésors vivants de l'humanité

Nous pouvons citer quelques personnalités importantes que l'Unesco a établies comme Trésors Vivant de l'Humanité.

Nelson Mandela : pour avoir mis sa vie au service de l'humanité. Les valeurs défendues par Nelson Mandela et son dévouement au service de l'humanité, qu'il a manifesté par son action humanitaire dans les domaines du règlement des conflits, des relations entre les races, de la promotion et de la protection des droits



Anatole Collinet Makosso (au centre) face aux participants

de l'homme, de la réconciliation, de l'égalité entre les sexes, des droits des enfants et autres groupes vulnérables, et du progrès des communautés démunies et sous-développées ont fait de lui un trésor vivant de l'humanité.

Mère Teresa : Son œuvre auprès des plus démunis manifestée par l'éducation des enfants des rues et l'ouverture du mouiroir de Kalighat (Nirmal Hriday) à Calcutta a fait d'elle une femme d'exception. Pendant plus de 40 ans, elle consacre sa vie aux pauvres, aux malades, aux laissés pour compte et aux mourants, d'abord en Inde puis dans d'autres pays, et elle guide le développement des Missionnaires de la Charité.

La libérienne Ellen Johnson Sirleaf est ainsi reconnue pour sa lutte sur les droits de l'homme et contre la corruption qui lui a d'ailleurs valu le prix Nobel de la paix en 2011.

La kényane Wangari Maathai qui a reçu plus de cinquante honneurs, récompenses, distinctions et décorations pour ses actions aussi bien dans le domaine de l'environnement que dans celui des droits de la femme est reconnue Trésor vivant de l'humanité.

Le Japon s'en est inspiré pour instituer à son tour, le Trésor vivant du Japon.

C-Trésor vivant du Japon

En vertu de la loi de 1950 pour la protection des biens culturels, les biens culturels immatériels sont définis comme des œuvres dramatiques, musicales, artistiques et autres objets culturels immatériels de grande valeur au regard de l'histoire du Japon ou de l'art (Article 2, section 1, partie 2). Ces biens culturels immatériels d'importance particulière peuvent être désignés « Biens culturels immatériels importants » par le ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (article 71, paragraphe 1).

En d'autres termes, les biens culturels immatériels représentent certaines compétences artistiques. Les personnes ou les groupes qui ont atteint des niveaux élevés de maîtrise de ces compétences particulières peuvent être désignés comme leurs conservateurs par le gouvernement japonais dans le but d'assurer leur maintien.

II-Antoinette Sassou N'Gusso Trésor vivant de la Nation, pour quel patrimoine ?

Le patrimoine d'Antoinette Sassou N'Gusso est un patrimoine qui n'est pas visible, mais perceptible. Il ne s'agit pas d'un patrimoine matériel ; elle n'en a cure. D'ailleurs, c'est une femme qui a banalisé l'avoir.

Elle nous partage plutôt un patrimoine immatériel qui fait la fierté des peuples du Kouilou et du Congo. Découvrons ce patrimoine si riche qu'elle a acquis grâce aux valeurs d'amour, de partage, de tolérance, de pardon ; valeurs qu'elle développe depuis son jeune âge et dont une partie est un héritage légué par sa mère

(amour, charité, partage) et une autre acquise auprès de son époux (dialogue, pardon, tolérance). Découvrons ce patrimoine qui mérite qu'on fasse d'elle, Trésor vivant de la Nation

A-La Fondation Congo Assistance

Le sens du partage et de la solidarité lui ont permis de construire un patrimoine extraordinaire, La Fondation Congo Assistance qui fait d'elle l'incarnation de l'humanitaire au Congo.

Créée en 1984, la FCA dotée du statut consultatif à l'ONU est la première initiative congolaise en matière de l'humanitaire. À l'époque, toutes les ONG et fondations œuvrant dans l'humanitaire au Congo n'étaient que des démembrés des occidentaux. La FCA est la toute première fondation congolaise et c'est une fille du Kouilou qui la sort des fonts baptismaux ; c'est d'ailleurs la toute première épouse du Chef d'État au Congo et même en Afrique Centrale à créer une organisation humanitaire.

B-La reconnaissance de la drépanocytose comme priorité de santé publique

Un autre patrimoine que Mme Antoinette Sassou N'Gusso a offert au Congo, et même à toute la communauté noire du monde, est l'ensemble des instruments internationaux sortant la drépanocytose de l'anonymat et la reconnaissant comme problème de santé publique. Première maladie la plus génétique au monde,

La drépanocytose est une maladie génétique, grave, héréditaire touchant les globules rouges du sang. D'après les statistiques, la drépanocytose touche près de 50 millions de personnes dans le monde, faisant d'elle la maladie génétique la plus répandue au monde. Au moins 500.000 enfants naissent atteints de la drépanocytose chaque année et plus de la moitié meurent avant l'âge de 5 ans à cause du manque de soins. La drépanocytose est particulièrement fréquente dans les populations d'origine africaine subsaharienne, des Antilles, d'Inde, du Moyen-Orient et du bassin méditerranéen. Au Congo, environ 5% d'enfants naissent chaque année avec la drépanocytose et environ 80% meurent avant l'âge de 5 ans.

À l'heure actuelle, la drépanocytose ne se guérit pas et les seuls traitements disponibles ne servent qu'à atténuer ou prévenir les douleurs atroces de cette maladie. Découverte en 1910 par Derick, cette maladie n'a jamais bénéficié de la moindre prise en charge et c'est grâce au plaidoyer mené par Antoinette Sassou N'Gusso que la drépanocytose a pu être reconnue comme priorité de santé publique par l'UA, l'OMS, l'Unesco et l'ONU dont la résolution 67/237 fait du 19 juin de chaque année, la journée mondiale de lutte contre la drépanocytose. L'adoption de cette résolution, relève de la prise de conscience de la nécessité d'une plus grande collaboration internationale, y com-

pris à travers des partenariats. Et ce en vue de faciliter l'accès à l'éducation sur la drépanocytose, ainsi qu'à la prise en charge, à la surveillance et au traitement de cette maladie sachant que la prise en charge adéquate de la drépanocytose contribuera à une réduction sensible de la mortalité due au paludisme et du risque d'infection par le VIH. Cette reconnaissance pourra maintenant amener les Etats et les organisations internationales à investir dans la recherche et assurer le financement de la prise en charge de la maladie pour aider les familles comme c'est le cas du cancer, du VIH/sida.

On dit donc de Mme Sassou N'Gusso qu'elle a sorti la drépanocytose de l'anonymat. Et une telle action suffit pour faire d'elle un Trésor vivant de la Nation.

À côté de la drépanocytose, on pourra citer son action de pionnière pour réduire le risque de transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant avec l'expérimentation de la viramune au Congo.

C- Un troisième patrimoine : la diplomatie civile et humanitaire

Un troisième dispositif mis en place par la Première dame du Congo est la diplomatie civile et humanitaire. C'est au travers de cette approche qu'elle est parvenue à rapprocher les vues entre les leaders politiques congolais et à faciliter le retour d'exil de certains d'entre eux. C'est également par ce biais qu'elle a multiplié des initiatives comme le train de la paix et de la solidarité pour relancer le trafic ferroviaire et la libre circulation des biens et des personnes dans les départements sud de Brazzaville hostiles au régime en place en 1997 et où subsistaient encore des conflits armés.

Ce dispositif lui a également permis de s'impliquer dans la résolution des conflits en favorisant le dialogue entre les leaders politiques de l'opposition et ceux au pouvoir, en Côte d'Ivoire et en RDC, en impliquant les femmes et les leaders religieux dans la recherche de la paix et le règlement des conflits.

Réunies à Brazzaville le 14 février 2008, en Assemblée générale de la Mission de paix des Premières dames d'Afrique (Mipreda), les Premières dames ont adopté un Appel dit Appel de Brazzaville dans lequel elles reconnaissent la diplomatie civile et humanitaire comme un important outil de leur intervention dans la résolution des conflits sur le continent. Elles invitaient alors les femmes africaines à s'engager à leurs côtés dans le cadre de cet outil et lançaient par la même occasion un « appel pressant à l'Union Africaine, à l'ONU, aux organisations internationales et régionales de soutenir cette initiative qui contribue à préserver la paix, la stabilité, la sécurité, et le développement durable du continent ».

Une telle action est justificative de la reconnaissance d'un Statut de Trésor vivant de la Nation.

POINTE-NOIRE

Formation des enquêteurs sur la corruption et la concussion

L'atelier de formation qui a regroupé les agents de Pointe-Noire et de Dolisie a eu lieu le vendredi 10 mai au siège de l'Observatoire congolais des droits de l'homme.



Les participants à l'atelier de formation

C'est sur le thème principal, « L'évaluation de la lutte contre la corruption et la concussion au Congo » que les travaux se sont ouverts. Après Pointe-Noire, cette formation se poursuivra la semaine prochaine à Brazzaville pour des agents venus des villes de Djambala, Ouessou et Brazzaville elle-même. Cette formation, appuyée par le Programme concerté pluri acteurs (Pcpa) Congo, est donnée par Georges Guila, chef d'antenne de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (Ocdh) à Pointe-Noire, et s'est déroulée sous la responsabilité de Tchicaya Isaac et de Jean-Claude Mabilia, respectivement référent secrétaire et logisticien de cette plate-forme.

Séverin Ibara

ÉLEVAGE

Christian Antoine Bazabakani : « L'élevage est l'un des piliers économiques d'un pays »

C'est au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, le vendredi 10 mai, que le directeur départemental de l'élevage du Kouilou, Christian Antoine Bazabakani, a rappelé l'importance de ce secteur dans l'économie congolaise.

Le directeur départemental a reconnu que les productions animales étaient peu importantes sur le plan strictement économique dans le département du Kouilou. Car, précise-t-il, à l'exception des élevages de volailles, de porcins et de moutons que la population élève, d'ailleurs en petite quantité, le secteur de l'élevage demeure encore un terrain à explorer. Pour lui, il est donc grand temps que la jeunesse prenne conscience de l'importance capitale que joue l'élevage dans l'économie d'un pays et dans la vie sociale : « Faire de l'élevage n'est pas une activité avilissante, bien au contraire, elle aide la jeunesse à sortir de sa dépendance », insiste-il.



Le manque d'exploitations professionnelles spécialisées dans le domaine de l'élevage dans les villages constitue également un frein au développement de ce secteur. La population pratique encore un élevage archaïque. Afin

d'augmenter la production animale – ce qui est sa mission première – la direction départementale de l'élevage a entrepris des séries de rencontres avec les populations rurales afin de les assister par des conseils pratiques. « Nous demandons à la population de s'adapter aux nouvelles techniques d'élevage, en commençant à parquer leurs animaux afin d'éviter non seulement la divagation des animaux, mais aussi les querelles entre les habitants, souvent sources de conflits dans les villages », a rappelé Christian Antoine Bazabakani. L'orateur qui s'est réjoui de la motivation constatée auprès de certains jeunes a souhaité que cette culture se répande dans tous les villages du département, afin d'atteindre un taux de production locale plus important.

Prosper Mabonzo



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Date: 09 mai 2013

AAOI no: 001/2013/PNUD-CEDAP/PARSEGD
Marché: Fourniture, installation et mise en service des équipements spécialisés des Centres de Formation et de Production de type Songhaï (Centres Songhaï) au Congo Brazzaville.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-économique des Groupes Défavorisés (PARSEGD). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés de « Fourniture, installation et mise en service des équipements spécialisés des Centres de Formation et de Production de type Songhaï (appelés Centres Songhaï) au Congo Brazzaville ».

2. Le Programme des Nations Unies pour le Développement, Agence d'Acquisitions du Projet, invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements et matériels comprenant les lots distincts ci-après :

Lot 1 : Equipements du Centre Songhaï de Louvakou ;
Lot 2 : Equipements du Centre Songhaï d'Otsendé (Oyo) ;

3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du PNUD au Congo Brazzaville ou de l'Unité de Coordination du Projet PARSEGD, aux adresses suivantes, dès publication du présent avis :

Programme des Nations Unies Pour le Développement
Angle Avenue Foch/rue Behagle
B.P. : 465, Brazzaville, République du Congo
Tél : (242) 81 50 38/67 75 99 / 0660 85 76/Tél.Sat. : (31) 20 54 07 183/184 ;
Fax : (242) 81 16 79 / (242) 0669 99 27 ;
/Fax.Sat. : (31) 20 54 07 188
E-mail : registry.cg@undp.org - / Site Internet : www.cg.undp.org

Ou
Unité de Coordination du Projet PARSEGD
Projet d'Appui à la Réinsertion Socio Economique des Groupes Défavorisés (PARSEGD)
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport,

Batignolles, Brazzaville (République du Congo)
Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96
E-mail : parsegd@gmail.com

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au PNUD, sis Angle Avenue Foch/rue Behagle, BP 465, Brazzaville, République du Congo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille francs (200.000 FCFA) au compte spécial du Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-économique des Groupes Défavorisés (PARSEGD) : Intitulé du Compte : Appui à la Réinsertion Socio-économique.
Banque : La Congolaise de Banque (LCB)
Code Banque : 30012
Code guichet : 00101
N° Compte : 19478001101
Clé Rib : 40
Code swift : CRAGCGCG

Pour les soumissionnaires non-résidents ce montant devra être majoré d'un montant de cinquante mille francs (50.000 FCFA) pour l'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par courrier rapide (e.i. DHL). Dans tous les cas, les frais occasionnés par ce paiement sont à la charge du soumissionnaire.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Standard d'appel d'offres, Passation des marchés de Biens, publié par la Banque africaine de développement, en septembre 2010, mis à jour en juillet 2012

Toutes les offres doivent être déposées au bureau du PNUD, sis Angle Avenue Foch/rue Behagle, Brazzaville, République du Congo au plus tard le 24 juin 2013 à 10 heures 00' (heure de Brazzaville) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- Pour le lot 1 : Equipements du Centre Songhaï de Louvakou : 3.500.000 FCFA
- Pour le lot 2 : Equipements du Centre Songhaï de Otsendé (Oyo) : 3.500.000 FCFA

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le même jour, 24 juin 2013 à 10 heures 30 minutes (heure de Brazzaville), au siège du PNUD, Angle Avenue Foch/rue Behagle, Brazzaville, République du Congo

BRAZZAVILLE PARIS
Aller-Retour
517 200
FCfa TTC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3ème bagage à **100 euros**

ECAir
Bienvenue chez vous.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les instructeurs des académies Cisco en conclave à Brazzaville

La Conférence internationale des instructeurs des académies Cisco (Safari) est organisée du 14 au 23 mai par le Centre de formation en informatique du CIRAS, en partenariat avec le programme Cisco Networking Academy.

La réunion de Brazzaville regroupe les délégués des pays d'Afrique de l'Ouest et centrale francophone, sur le thème « Moderniser l'enseignement professionnel par les technologies de l'information et de la communication en vue de l'émergence économique de nos pays ». Les participants sont venus d'une dizaine de pays, notamment le Niger, le Sénégal, le Togo, le Mali, le Tchad, le Cameroun, la RDC et le Congo, pays hôte. Outre les instructeurs Cisco, le Safari intéresse aussi les autorités politiques liées aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'éducation, les institutions éducatives, les entreprises ainsi que les administrations.

Africa Safari Brazzaville 2013 vise notamment : à partager les expériences entre les académies Cisco ; à dynamiser l'économie numérique et à mettre à niveau les compétences des instructeurs. La session voudrait également susciter la création de nouvelles académies Cisco au Congo et faire connaître la pérennité des solutions innovantes aux entreprises et administrations. Un autre objectif consiste à susciter l'intégration des TIC dans les programmes d'éducation et de formation professionnelle.

Les résultats attendus sont : le renforcement des capacités des académies et des compétences des instructeurs, l'ouverture de nouveaux cursus (IT essential, CCNA Security, etc.). Les participants devraient également avoir la capacité d'utiliser les TIC dans les programmes d'éducation de base et de formation professionnelle ainsi que dans divers domaines de société. À cela s'ajoutent : la meilleure maîtrise des solutions qui doivent être déployées dans les entreprises et les administrations ; la formation des jeunes et des professionnels à la maîtrise des outils de l'économie numérique.

Soulignons que Cisco est une multinationale américaine fondée en 1984 par Leonard Bosack et Sandra Lerner, spécialisée dans les équipements d'interconnexion de réseaux. Elle a mis sur pied, dès 1993, le programme Cisco Networking Academy. Selon le programme préétabli par les organisateurs, la cérémonie d'ouverture, ce mardi, a lieu à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, avant la clôture demain. Puis, du 17 au 23 mai, se tiendra au Centre de formation en informatique du CIRAS, la formation des instructeurs.

Parfait Wilfried Douniama

SOUDAN

Le président du Soudan du Sud attendu au Soudan pour lancer l'exportation de pétrole

« Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit arrivera à Khartoum mercredi prochain pour lancer l'arrivée du pétrole du sud à Port-Soudan et discuter des questions importantes avec le président Omar al-Béchir », a rapporté le journal, citant une source officielle.

Salva Kiir Mayardit sera accompagné des ministres du Pétrole, des Finances, de la Défense et de l'Intérieur du Soudan du Sud. Le ministre soudanais du Pétrole Awad Ahmed Al-Jaz a indiqué que le pétrole du Soudan du Sud avait atteint la principale station de traitement au champ pétrolier de Hileg au Soudan et était actuellement en route pour les terminaux d'exportations à Port-Soudan.

Khartoum et Juba ont pendant longtemps été en désaccord au sujet des frais de transit, le nord es-

timant que le sud devait payer pour l'exportation de son pétrole par le biais d'infrastructures soudanaises. En janvier 2012, Juba a décidé de cesser le pompage du pétrole, Khartoum ayant, selon certaines sources, commencé à déduire une certaine quantité de pétrole destinée à l'exportation en compensation de l'utilisation de ses infrastructures. Dans l'espoir de renouer leurs relations bilatérales, les deux pays ont signé en mars à Addis Abeba un accord de modalités pour mettre en application les modalités de sécurité qui avaient été décidées ainsi que l'accord de coopération conclu en Éthiopie en septembre 2011. Ils ont également décidé de reprendre l'exportation du pétrole du Soudan du Sud via l'oléoduc du Soudan.

Xinhua

BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Sécurité

- Système de lutte anti-incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Vidéosurveillance
- Système de Prévention d'Intrusion IPS
- Solution Anti-virus

KASPERSKY ANTI VIRUS
McAfee Authorized Partner
RSA SecurWorld Solutions Partner
Cisco Premier Partner

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net



NÉCROLOGIE

Les familles Gouala, Koko, Dayou et Bobot ont la profonde douleur d'informer parents amis et connaissances du décès de leur frère, père, neveu et oncle Modeste Gouala (Eté).

L'inhumation à lieu le mercredi 14 mai selon le programme ci-après :

9h30m : levée du corps

1030m : recueillement au domicile familial 78 rue Bangala Poto-Poto

11h30m : culte d'action de grâce

13h : départ pour cimetière privé Bouka

16h00 : fin de cérémonie

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

SANTÉ

IBSmédical décidée de faire évoluer le secteur

Informatic Business Service médical (IBSmédical), structure œuvrant dans le secteur de l'ingénierie médicale, a organisé le 11 mai à Pointe-Noire, une activité sur les nouvelles technologies de la communication et de l'information dans le secteur de la santé.

Au cours de cette session, qui a connu la présence du docteur Justin Imboua, représentant le directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, de Pierre Albert Victor Bayonne, maire de l'arrondissement 1 Eméry Patrice Lumumba, ainsi que de plusieurs acteurs du domaine de la santé, la société a présenté ses activités ainsi que les produits qu'elle propose (instruments de diagnostic, dispositifs médicaux stériles et non stériles, consommables, réactifs, matériel et logiciel). Cette présentation, assurée par le docteur Christian Linguissi, directeur général de IBS-

médical, et Basile Saboukoulou, président-directeur général de IBSGroupe, s'est faite à partir du portail web (www.ibsmedical.net) de IBSmédical et de son catalogue qui permet de choisir et de passer commande après inscription.

La structure propose, entre autres, du matériel d'imagerie médicale, de télétransmission ; des dispositifs d'exploration électro physiologique ; du matériel de diagnostic, des appareils de laboratoire, de nutrition médicale. Ces produits répondent aux besoins des pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb en matière de santé. Satisfait de cette découverte, le docteur Eudes Itoua, chef du service de stomatologie à l'hôpital général de Loandjili, a confié : « C'est une bonne chose pour le département et pour le pays. C'est l'occasion pour nous d'interpeller notre structure ainsi que le ministère, de prendre contact pour

nous permettre d'avoir du matériel de qualité, pour le bien de la population congolaise. »

La prise de commande et la livraison des produits est assurée, au niveau du Congo, par IBS-CG Congo, société congolaise basée à Pointe-Noire qui fait l'interface entre IBSmédical (filiale indépendante d'IBSGroupe basée en France) et les clients. Cette société, qui entend faire évoluer le domaine de la santé en République du Congo, propose plus de 13 000 produits dont un échantillon a été exposé au cours de la session. Elle met à disposition ses techniciens qui installent et assurent la maintenance du matériel. « Nous faisons aussi la conduite et l'accompagnement des changements au sein des structures », a précisé Davy Saboukoulou, président-directeur général de IBS-CG Congo. Une exposition des produits est prévue à Brazzaville.

Lucie Prisca Condhet

AFRIQUE

Julio Frenck : « La santé est trop importante pour être laissée uniquement aux ministères de la Santé »

Cette déclaration du doyen de l'école de la santé publique à l'université de Harvard a été faite lors du forum ministériel sur le financement de la santé. Il a été organisé par la Banque africaine de développement (BAD), en partenariat avec l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad). Le forum qui a réuni des responsables gouvernementaux, des économistes et des universitaires portait sur l'élaboration de stratégies visant à rationaliser les dépenses de soins de santé et les options novatrices de financement du secteur. L'objectif étant d'échanger autour de l'équilibre à trouver entre la baisse des ressources financières consacrées à la santé et les dépenses de ce secteur. Le président de la BAD, Donald Kaberuka, a souligné la nécessité pour le continent africain d'utiliser ses ressources internes et l'aide internationale avec davantage d'efficacité. La promotion du dialogue et du partenariat entre les ministres africains des Finances et de la Santé ainsi que les échanges d'idées et de bonnes pratiques en matière de financement de la santé faisaient partie des discussions. Comme d'ailleurs le leadership politique trans-

formationnel dans l'amélioration de la santé nationale, ainsi que le rôle de la santé pour le développement économique national et l'éradication de la pauvreté. Pour le doyen de l'école de la santé publique à l'université de Harvard, Julio Frenck, « la santé est trop importante pour être laissée uniquement aux ministères de la Santé ». D'autres intervenants ont plaidé pour l'optimisation des ressources et des partenariats public-privé, les possibilités d'améliorer les systèmes de santé, compte tenu des évolutions technologiques et scientifiques, la nécessité de mesurer et collecter les données disponibles afin d'assurer une plus grande efficacité dans le secteur.

L'ancien ministre sud-africain des Finances, Trevor Manuel, a partagé son expérience en matière d'élaboration des politiques publiques et a exhorté les participants à réfléchir sur les soins de santé à long terme et la mise en place de systèmes de soins préventifs. L'ancien président de l'Équateur, Jamil Mahuad, s'est appesanti sur le leadership en s'appuyant sur la transformation économique et sociale de son pays.

Noël Ndong

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N°014/DPL /CDPL/CA-2013

Vente de quatre (4) véhicules de marque Toyota Coaster des années 2010 et 2012

1. La Commission Ad'hoc de liquidation de l'Ex-Société de Transport « Plateaux-Express » met en vente quatre (4) bus de marque Toyota Coaster, dont trois (3) acquis en 2010 et un (1) en 2012.

Le prix de chaque bus est mentionné dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Dénomination bus	Kilométrage	Immatriculation	Année de mise en circulation	PRIX
01	Bus n°1	324.265	248 B14	2010	21.000.000
02	Bus n°2	325.748	250 B14	2010	21.000.000
03	Bus n°3	355.559	249 B14	2010	21.000.000
04	Bus n°4	60.688	599 B14	2012	30.000.000

2. La Commission Ad'hoc sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés. Ceux-ci peuvent visiter les bus dans les jardins de la résidence de Monsieur le Président du Conseil Départemental des Plateaux à Djambala.

3. Les conditionnalités objet du présent appel d'offres, sont consignées dans les clauses spéciales disponibles au siège du Conseil départemental des Plateaux à Djambala et peuvent être obtenues au téléphone aux numéros :
05 527 62 29/ 06 853 51 59.

4. La durée de l'appel d'offre couvre la période du 10 au 23 mai 2013 et les offres doivent être déposées tous les jours ouvrables aux adresses suivantes :

- Présidence de la Commission Ad' hoc, siège du Conseil départemental des Plateaux, à Djambala;
- Présidence de la Commission Ad' hoc, 12 rue Djouéli, Moukondo-mazala, à Brazzaville.

Les offres remises le 23 mai 2013 après 14 heures ne seront pas acceptées.

5. La lettre de soumission doit être adressée à Monsieur le Président de la Commission Ad'hoc, avec la mention sur l'enveloppe
« achat bus n° _____, immatriculé sous le n° _____ ».

Le Président de la Commission Ad'hoc

Joseph MBOSSA

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Maroc accueille les assemblées annuelles de l'institution

Les assises se tiendront du 27 au 31 mai à Marrakech sous la présidence du roi Mohamed VI.

Lors des assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), plusieurs thèmes d'intérêt commun pour le développement et l'émergence du continent africain feront l'objet de débats. Ces assises seront également l'occasion de discuter des orientations stratégiques de l'institution pour les dix prochaines années. Dans le cadre des préparatifs de cette rencontre, le ministre marocain de l'Économie et des Finances, Nizar Baraka, a, en sa qualité de gouverneur du Royaume du Maroc et président du Conseil des gouverneurs de la BAD, rencontré la presse.

Il a présenté les différentes mesures prises par son pays, en étroite collaboration avec les services concernés de la première institution financière de développement de l'Afrique, en vue de la bonne tenue des assemblées : infrastructures, protocole, transports, sécurité, communication et relations avec les médias.

« Le Maroc occupe une place impor-

tante au sein de la banque en tant que premier client de cette institution », a rappelé le conseiller spécial du président de la BAD. Il a souligné que le royaume chérifien y était considéré comme « un partenaire exemplaire et un pays modèle » notamment en matière d'infrastructures, d'éducation et de santé.

Le pays a, en effet, réussi à créer les conditions pour amorcer un développement durable et accéléré. La BAD a toujours accompagné le Maroc dans la réalisation de ses projets et programmes d'investissement et a soutenu les réformes engagées dans des secteurs prioritaires tels que la modernisation de l'administration, l'agriculture, l'éducation, la santé, les finances, les transports et l'énergie. À cet égard, le cadre de coopération pour la période 2012-2016 s'articule autour de deux piliers stratégiques parfaitement alignés avec les priorités du gouvernement : le renforcement de la gouvernance et de l'inclusion sociale ainsi que le soutien au développement des infrastructures « vertes ».

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE DU SUD

Le Forum économique mondial sur l'Afrique prône davantage d'investissements pour le continent

La 23^e édition du Forum économique mondial sur l'Afrique (WEF) qui s'est tenu du 8 au 10 mai dans la ville du Cap, en Afrique du Sud, a clôturé sur un appel des délégués en faveur de plus d'investissements en Afrique pour limiter la dépendance du continent par rapport à l'aide des donateurs étrangers.

Il ressort de ces assises que le continent devrait connaître en 2013 un taux de croissance de 5%. Malgré cette annonce positive, le rapport publié par le forum ajoute que le continent pêche toujours par manque de compétitivité.

Au cours de cette rencontre de trois jours, qui a rassemblé un millier de participants venus de 41 pays africains, dont 12 chefs d'État, la Banque africaine de développement (BAD) a proposé de créer un instrument

permettant aux banques centrales africaines d'investir une partie de leurs réserves dans le continent. Les représentants de la BAD ont expliqué les détails de leur plan visant à développer l'instrument de financement des infrastructures. « Cette idée devrait être favorablement accueillie par la plupart des banques centrales du continent », a estimé Lesetja Kganyago, gouverneur adjoint de la Banque de réserve de l'Afrique du Sud.

Plusieurs participants étaient d'avis que la proposition aiderait à promouvoir l'autonomie et la compétitivité de l'Afrique. Le recours à l'aide étrangère pour financer les projets commerciaux et économiques, n'est pas viable, a indiqué le président de la BAD, Donald Kaberuka, persuadé qu'il faut décourager la dépendance par rapport à l'aide des donateurs.

« Nous devons comprendre comment utiliser les nombreuses ressources de ce continent pour sa propre transformation », a-t-il relevé.

Le président kenyan, Uhuru Kenyatta, a souligné pour sa part, la nécessité de supprimer les barrières non tarifaires en vue d'attirer les investissements. « Je vois dans les 50 prochaines années, notre capacité à avoir nos blocs commerciaux régionaux devenant plus intégrés, et à aller de la Communauté est-africaine vers une monnaie unique », a indiqué le nouveau président kenyan. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser les ressources financières africaines pour financer les projets d'infrastructures, plutôt que de dépendre de l'aide étrangère, comme le fait maintenant la BAD.

Boris Khari Ebaka



Voyagez rassuré !

www.flyasky.com   Asky Airlines

ASKY TravelProtect

Plus qu'un simple voyage, nous vous offrons une assistance internationale 24H/24 et 7J/7 lorsque vous voyagez sur nos lignes

Assistance médicale d'urgence

Frais médicaux, hospitalisation, rapatriement...

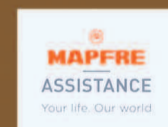
Assistance personnelle

Avance de caution, assistance juridique...

Assistance en cas de pertes et retards

Passeports, bagages...

En partenariat avec



Choisissez le meilleur,
Voyagez avec ASKY.

ASKY Brazzaville
Imm. 5 Février, face ambassade de Russie
Tél : +242 06 66 74 700 / 06 629 12 60



La Compagnie Panafricaine

FRANCE

10 mai, Journée nationale de la mémoire de l'esclavage

Depuis 2006 sous l'impulsion de l'ancien Président de la République française Jacques Chirac et de Christiane Taubira, le 10 mai est la « Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

Au-delà du symbole, cette journée possède un sens mémoriel et juridique très important, puisqu'elle incarne la décision française de faire de l'esclavage un « crime contre l'humanité ». C'est le 10 mai 2001, en effet, que le Parlement français adopta à l'unanimité, en dernière lecture au Sénat, la loi qui fit de ce crime le crime des crimes. Mais le 10 mai, c'est aussi la Proclamation de 1802 du colonel de l'armée française affecté à la protection de la Guadeloupe Louis Delgrès, dans la région de Basse-Terre dont il était chef d'arrondissement, lorsque – pour résister contre les troupes consulaires rétablissant l'esclavage sur ordre de Bonaparte – fut envoyé « à l'univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir. » La Journée veut ainsi honorer les innombrables souffrances, et dire un passé dont on ne saura jamais assez le nom, après l'avoir tant tu. Les mots prononcés par le Président de la République française, François Hollande, vendredi après-midi, dans l'enceinte du jardin du Luxembourg, à Paris, ont résonné d'une intense profondeur, d'un esprit de commémoration très puissant, en présence du Président du Sénat, Jean-Pierre Bel, du ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, et du ministre des Outre-mer, Victorin Lurel.

L'objectif de cette journée n'est pas neutre : la France, actrice de la traite et de l'esclavage, met des mots sur son passé, et accepte ainsi son histoire, ses ombres et les périls qui continuent de peser sur elle. Comme l'écrivait l'historien Pierre Nora, « L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien

vécu au présent éternel ; l'histoire une représentation du passé ».

C'est sur ce lien que s'est penché le Comité pour la Mémoire de l'Esclavage, qui eut pour mission, à partir de 2004, de rédiger un rapport sur cette mémoire et de choisir une date pour l'honorer. La date du 10 mai, répétons-le, est lourde de sens : la Proclamation de Delgrès n'a rien perdu de son écho aujourd'hui. Les mots de ce chef de résistance, trahi par les idéaux révolutionnaires auxquels il croyait tant, dénoncent avec grandeur l'injustice d'une politique où la liberté est prise à ceux qui ont lutté pour elle. Ce texte court, très rhétorique, mais non moins habité, est prononcé sous l'égide

mesurées, que, lors même qu'il promet protection, il pourrait nous donner la mort, sans s'écarter des termes dont il se sert ». Le racisme est aussi une affaire de mots : les mal dire, les ignorer, c'est aussi mener, comme François Hollande l'a rappelé dans son discours, à l'expression « bien meuble » pour nommer les esclaves. C'est aujourd'hui peut-être la plus grande vigilance requise : les mots ne tuent pas tout de suite, mais à promettre le malheur, ils tueront plus tard.

La liberté est dans les mots

Ceux que François Hollande a prononcés étaient à l'évidence à la hauteur, lui qui a notamment évoqué avec force la figure de Delgrès

dions la justice qui nous était due, pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer notre éloignement du foyer d'où partent les conceptions sublimes que vous nous avez fait si souvent admirer ! » Ce foyer, c'est la Révolution. Les conceptions sont celles qui gravitent autour de la liberté. Car si la France reconnaît aujourd'hui son implication dans la traite et l'esclavage, si, par la voix de son Président, elle fait mémoire, et se recueille auprès de monuments anciens ou récemment construits, ce n'est pas seulement pour battre sa coulpe, mais c'est surtout pour garder présent à l'esprit combien elle participa, avec d'autres Nations bien-sûr (et pas seulement européennes), à une tragédie qui

a affirmé en effet : le 10 mai est célébré « au nom de la République, car la République est née avec le combat contre l'esclavage ; car la République c'est l'abolition. » François Hollande sait-il qu'en prononçant ses phrases, il est en tout point fidèle à la Proclamation de Delgrès ? Faire mémoire, ce n'est pas se dénigrer, ou se haïr, mais c'est retrouver les principes essentiels qui fondent le vivre ensemble : c'est se tourner vers la douleur pour faire naître l'espoir. Delgrès concluait sa Proclamation en ces termes : « Et toi, Postérité ! accorde une larme à nos malheurs et nous mourrons satisfaits. » La postérité, c'est nous, ce sont les larmes que nous versons, qui nourrissent coins et recoins d'une mémoire tournée vers l'avenir, une mémoire qui donne la force de lutter contre ces mots qui résonnent encore et rongent la République de l'intérieur : les mots du racisme, qui entraînent les actes racistes, et les pires injustices. François Hollande a ainsi souligné : « Le racisme est toujours là. Il n'est pas mort. Il prend d'autres formes, d'autres visages. » La République est cette lutte, et cet espoir.

Avant de faire la litanie des lieux de mémoire récemment construits ou en construction, François Hollande a prononcé cette phrase : « Le souvenir requiert un travail et je tiens à saluer les artisans de la mémoire. » Les « larmes de la Postérité » qu'espérait Delgrès sont aussi dans ce travail, l'artisanat de ceux qui érigent, qui célèbrent, qui construisent les lieux de l'évocation et du silence. C'est aussi là le travail de la vigilance, ce labeur de tous les jours, qui nous prémunit du retour du racisme et de ses tentations. L'exemple de Delgrès, qu'aucun musée ne suffirait à accueillir, est bien vivant. Il vit dans ce travail quotidien, cette vigilance qui doit être celle de tous les citoyens.

Florence Gabay

Loango, lieu de mémoire de l'esclavage

L'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango est l'un des plus importants points d'embarquement d'esclaves du golfe de Guinée. Plus de 2 millions d'esclaves venus des zones qui constituent aujourd'hui la République du Congo, la République Démocratique du Congo, l'Angola, le sud du Gabon et le Tchad ont embarqué depuis le port de Loango vers les Amériques dans ce qui a été appelé le commerce triangulaire. Ce commerce consistait pour les États européens à s'approvisionner en esclaves et en divers produits en Afrique en échange de leurs produits manufacturés. Il consistait aussi à acheminer ces esclaves vers leurs colonies sur le nouveau continent afin de servir à leur développement. Les colonies européennes sur le continent américain fournissaient leurs métropoles en coton, tabac, cacao etc. Les personnes qui capturaient les esclaves et qui opéraient dans le royaume Loango n'étaient pas autorisées à les vendre directement aux Européens. Il fallait passer par des courtiers nommés par le ministre du commerce du royaume, le Ma-Mfouka, dit Mafouque par les Français, afin d'éviter que des sujets Loango ne soient vendus.

Les Français ont obtenu le droit d'effectuer la traite (le commerce) des esclaves sur la côte d'Angola vers la fin du 18ème siècle. La traite et l'esclavage ont été institués en France en 1642. Après une première abolition dans les colonies françaises en 1794, Napoléon rétablit l'esclavage et la traite en 1802 pour des raisons économiques. La traite puis l'esclavage seront définitivement abolis en France respectivement en 1815 puis en 1848. L'Angleterre a aboli l'esclavage en 1833, les États-Unis en 1865, le Portugal en 1878 et le Brésil en 1888. On retrouve encore aujourd'hui des traces de l'histoire douloureuse de Loango en Amérique latine. Au Surinam on vénère encore des divinités du Loango, Zambé et Ma Boumba. Il existe à Cuba des « confradias » Congo-Loango, au Venezuela une communauté Congo-Loango a existé dans la province de Caracas ainsi qu'une milice désignée « Companhia de los Loangos » dans la ville de Coro.

Rose-Marie Bouboutou

« des lumières et de la philosophie », et crie l' « innocence et (le) malheur » des « infortunés qu'on veut anéantir ». Et d'emblée, il souligne les perversions du protectorat promis par le général Richemance (envoyé avec ses troupes consulaires par le Premier Consul) et sa « proclamation », « dont les expressions sont si bien

et de tous ceux qui résistèrent au martyr avec le plus grand des courages. Car la question est ici celle des principes. Delgrès voyait ces principes dans la Révolution, autour du concept de « liberté ». Apostrophant Bonaparte, il s'écrit : « Et vous, Premier Consul de la République, vous guerrier philosophe de qui nous atten-

était pourtant si éloignée de ses principes. François Hollande a martelé cela avec force dans son discours de vendredi. En effet, loin de réduire ce travail de mémoire à la seule contrition, il a souligné combien il permettait à la République de se ressaisir, et de prendre ses valeurs à bras le corps, dans leur vérité et leur droiture. Il



TerraTech
le monde de l'informatique

COMPAQ PRESARIO CQ57-465SK



379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE P253-M



349.000 TTC

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6''

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

MALI

L'Union africaine salue la mémoire du général nigérien Yayé Garba

Dans un message rendu public le 13 mai, la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a exprimé sa « profonde tristesse » en apprenant que le Commandant en second de la Mission internationale de soutien au Mali, le général nigérien, Yayé Garba, avait été retrouvé mort dans sa chambre à Bamako.

« Au nom de l'UA, la présidente de la Commission exprime sa profonde sympathie et présente ses plus sincères condoléances à la famille du défunt, au peuple, au président de la République et au gouvernement du Niger; ainsi qu'à son représentant spécial, chef de la Misma, et à l'ensemble des personnels civils et militaires de la Mission », souligne la source.

Pour Nkosazana Dlamini-Zuma, les qualités professionnelles d'officier et les qualités humaines du général Yayé Garba étaient « reconnues par l'ensemble de ses pairs et des hommes et femmes ayant servi sous ses ordres ».

« En cette circonstance douloureuse, la présidente de la Commission voudrait également exprimer sa profonde appréciation aux pays



Le général Yayé Garba

contributeurs de troupes à la Misma, dont le déploiement dans des conditions difficiles et les sacrifices consentis par eux, témoignent de la mobilisation du continent en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali. Cette mobilisation et cette solidarité participent de la promotion du panafricanisme et de la renaissance africaine auxquelles appelle le cin-

quantenaire de l'OUA/UA que les peuples africains célèbrent dans l'attachement à leurs valeurs partagées », poursuit le message.

Officier très apprécié de l'armée nigérienne, le général Yayé Garba a occupé plusieurs fonctions militaires et politiques, notamment lors de l'avènement du coup d'État perpétré le 26 janvier 1996 par l'ancien président nigérien Ibrahim Baré Maïnassara. Il a été membre du Conseil du salut national (CSN), organe mis en place pour la gestion de la transition militaire après le coup de

force suscité.

Signalons que selon des sources maliennes, le général Yayé Garba serait mort d'un arrêt cardiaque. Le Niger a déployé un contingent de 680 soldats dans le cadre de la Misma, en vue de combattre les groupes terroristes dans le Nord Mali afin de recouvrer l'intégrité territoriale du pays.

Nestor N'Gampoula

Deux milliards d'euros pour la reconstruction du pays

Organisée conjointement par la France et l'Union européenne, une conférence des bailleurs de fonds internationaux sur le Mali se tiendra le 15 mai à Bruxelles, en Belgique, en vue de lever 600 à 700 millions de dollars.

Dans le cadre des préparatifs de cette rencontre tant attendue, les autorités maliennes ont fait savoir qu'elles envisageaient de demander une aide de près de deux milliards d'euros pour la reconstruction de leur pays, mais aussi pour stopper la résurgence d'activistes islamistes liés à Al Qaïda dans la partie nord du pays. Le gouvernement malien a indiqué, dans un document consacré aux préparatifs de la conférence, qu'il ne pourrait financer qu'un peu plus de la moitié d'un plan de 4,34 milliards d'euros pour cette année et l'année prochaine, et qu'il avait besoin d'une aide pour la partie restante. Pour ce faire, le Mali a sollicité l'appui de la communauté internationale pour financer et mettre en œuvre le plan, jusqu'à un niveau de 1,96 milliard d'euros. « Pour sortir de la crise et commencer un développement durable, le Mali a besoin et dépend du soutien technique et financier de la communauté internationale », souligne ce document. Douze priorités visant la reconstruction du pays ont d'ores et déjà été arrêtées dans le plan y relatif. Elles touchent, entre autres, les secteurs du maintien de la paix, de l'organisation d'élections crédibles et de la lutte contre la corruption. La semaine dernière, le Mali a connu un nouveau regain de violences. En effet, des djihadistes présumés ont commis trois attentats suicide visant des militaires maliens et nigériens dans la région de Gao, dans le nord du pays. Au moins cinq kamikazes ont trouvé la mort lors de ces attaques perpétrées dans les villes de Ménaka et Gossi.

N.N'G.

5^e ÉDITION DU SLAM INTERSCOLAIRE

Dom Helder Camara et Fernand Nathan remportent les finales

Les deux établissements scolaires, Fernand Nathan (catégorie lycée) et le Groupe scolaire Dom Helder Camara (catégorie collège), ont remporté les palmes de la 5^e édition du Slam interscolaire disputées les 5 et 11 mai dans l'amphithéâtre Anders Heggren de Sueco à Pointe-Noire.

Organisé par l'atelier Styl'Oblique Congo, en partenariat avec l'Institut français du Congo, ce concours offre la possibilité aux jeunes slameurs évoluant dans les écoles d'extérioriser leurs talents dans cet art oratoire, par des textes poétiques faisant abstraction de tout formalisme rhétorique.

Depuis cinq ans, l'atelier Styl'Oblique regroupe les slameurs de Pointe-Noire disséminés dans les différents établissements scolaires, autour du Slam interscolaire. De l'avis des organisateurs, la qualité des textes s'est améliorée, tout comme l'élocution et la tenue sur scène. Ce concours de poésie urbaine déclamée prend de plus en plus d'ampleur dans la ville où chaque élève chuchote, déclame, dit son texte librement et sans contrainte. Cela a été le cas au cours des deux-finales disputées à Pointe-Noire, le 5 mai pour couronner les lycéens et le 11 mai pour distinguer les collégiens.

Le 5 mai, la finale a mis aux prises neuf lycées. Elle a été remportée par le complexe scolaire Fernand Nathan, qui a totalisé

103,5 points devant La Nouvelle pépinière, avec 100 points. Le groupe scolaire Dom Helder Camara a pris la troisième marche du podium.

Ce 11 mai, devant un jury impartial et intransigeant, les slameurs issus des cinq établissements scolaires ont dit leurs textes, essentiellement axés sur le vécu social. Ce sont : le Complexe scolaire Saint Nicolas, l'Espace scolaire Berphilo, le Groupe scolaire Dom Helder Camara, l'École consulaire Charlemagne, le Complexe scolaire La Nouvelle pépinière. Des équipes composées chacune de six éléments, ont pris la scène à tour de rôle en respectant les règles établies par les organisateurs, telles le respect du temps de passage et des textes. En finale, le Groupe scolaire Dom Helder Camara, avec 169 points, a pris le dessus sur le Complexe scolaire La Nouvelle pépinière. L'Espace scolaire Berphilo, dont c'était la première participation, est monté sur le podium en occupant la 3^e place. Ce fut du reste la révélation du concours.

Le Slam interscolaire est le seul concours organisé au Congo dans cette discipline. En triomphant chez les collégiens, le Groupe scolaire Dom Helder Camara, entraîné par Fann Attikia, décroche sa deuxième victoire après celle de 2009 lors de la première édition.

Hervé Brice Mampouya

«DIAMOND CEMENT CONGO »

SA en sigle « D.C.C »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 10.775.000.000. Francs CFA
Siège social à Brazzaville Rue de l'Amitié Immeuble Diamond
Boite Postale 14175 - RCCM n° 10 - B - 1902

I-CONVOCAATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Administrateurs de la société sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le 22 mai 2013 à 10 heures 00, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Directeur Général pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.
2. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
3. Affectation des résultats;
4. Examen de la situation relative à la libération des souscriptions suite à l'augmentation du capital.
5. Pouvoirs pour formalités.

Tout administrateur peut se faire représenter par un autre administrateur.

II-CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société sont convoqués, en assemblée générale ordinaire pour le 22 mai 2013 à 15 h 30, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

6. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
7. Examen et adoption des états financiers de synthèse de l'exercice 2012.
8. Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2012.
9. Présentation et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes 2012.
10. Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2012.
11. Sort des actionnaires non à jour sur la libération du capital.
12. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée, voter par correspondance ou s'y faire représenter.

Les projets de rapports et les états financiers sont disponibles au siège social.

Le Président du Conseil d'Administration



**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**

A.G.C.SA

**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
CABINET DU SYNDIC LIQUIDATEUR
DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO

République du Congo
Unité*Travail*Progrès

**APPEL A PRODUCTION DU TITRE
DE PROPRIÉTÉ SUR LES PROPRIÉTÉS
DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO**

Le Président du Syndic Liquidateur de la société SAIVA PRESTO demande à toute personne ayant acquis des biens ayant appartenu à la société SAIVA PRESTO de bien vouloir produire sous huitaine tous les documents leur transférant la propriété desdits biens.

Ces documents doivent être déposés auprès de Mademoiselle **Armelle AZIKA EROS**, au cabinet **RAINBOW FINANCE**, sis 129, rue des Reims, 2^{ème} étage Immeuble Ebatha-Franck, derrière l'agence Ecobank de la Coupole, Centre Ville, Brazzaville (Tél. 06.652.65.65/06.923.02.02/05.520.02.02).

Brazzaville, le 13 mai 2013



Le Président

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ Document gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux ;
- La gestion des stocks et des magasins de stockage ;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 21 Mai 2013

Durée : 1 semaine

Coût : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes / AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)

Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

NÉCROLOGIE



Tiras Andang, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la famille Mengobi ont la profonde douleur d'informer, les conseillers départementaux de la Sangha, le Bureau exécutif dudit Conseil, le Parti congolais du travail, (PCT), les parents, amis et connaissances du décès inopiné de Dieudonné Mengobi, président du Conseil départemental de la Sangha, membre du Comité central du PCT, survenu le 7 mai au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. La veillée funéraire a lieu au domicile de l'illustre disparu, sis au numéro 4 de la rue Etaba, derrière le Lycée Thomas Sankara, dans l'arrondissement 7 M'Filou, Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

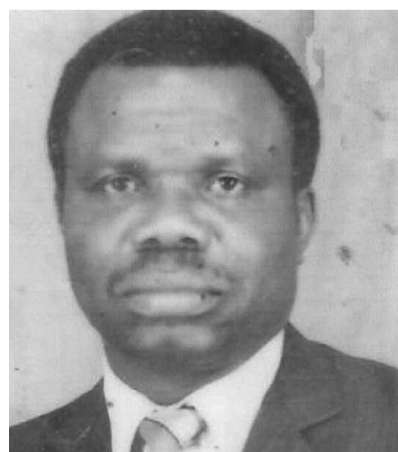
Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

15 mai 2006-15 mai 2013, voici 7 ans que le Seigneur rappelait à lui Gilbert Kekola, KG.

En cette date d'anniversaire, les veuves, les enfants KG. Gilbert Kekola, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire le 15 mai 2013 en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé.

Que son âme repose en paix.



**Cabinet Dentaire
SEMINET**

OFFRE D'EMPLOI :

Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET.

Pour plus de précisions, appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CENI

La fièvre gagne les milieux ecclésiastiques

Après le passage non fructueux des chrétiens à la tête de l'institution électorale, d'aucuns pensent qu'il serait souhaitable « d'essayer » un responsable musulman pour conduire cette structure.

Le temps semble jouer contre les trois composantes chargées de désigner leurs représentants au sein de la future Ceni. À la sous-composante « confessions religieuses » de la société civile, le processus se révèle plutôt laborieux lorsqu'on considère les contradictions qui le caractérisent désormais. Lorsqu'on sait que la présidence de la nouvelle Ceni doit en principe revenir à une personnalité de souche religieuse en vertu de la loi promulguée fin avril par Joseph Kabila, on comprend toute l'agitation qui émaille les milieux. L'Église catholique particulièrement entend mettre de l'or-

dre en son sein eu égard aux ambitions manifestées par ses membres appâtés par la direction de l'institution électorale. Au lendemain de l'annonce de la candidature de l'abbé Malu Malu à la présidence de la nouvelle Ceni faite par l'agence Belga, la Cenco est vite montée au créneau pour dire qu'elle n'avait jamais désigné un ecclésiastique pour la représenter au sein de cette institution.

La Conférence épiscopale du Congo déclare se conformer à l'esprit des résolutions issues de son congrès de décembre 2010 où l'interdiction avait été faite aux prêtres, aux religieux et religieuses de participer aux institutions à caractère politique. Les archevêques et évêques de la Cenco estiment que cela est incompatible avec leur sacerdoce, mieux avec la mission ecclésiastique qui est la leur, celle de rassembler les âmes

au-delà des clivages idéologiques ou sociologiques. Dans le cas d'espèce, a fait observer une source proche de la Cenco, il sera tout naturellement difficile pour un religieux de se mouvoir dans un contexte politisé à souhait avec une société civile elle-même noyauté de l'intérieur par le politique. Ce qui, indique-t-elle, va à l'encontre des dispositions canoniques de l'Église et des préceptes qui régulent son fonctionnement. Toutefois, la Cenco déclare ne viser personne dans cette mise au point, mais les esprits avertis estiment qu'il s'agit là d'une flèche décochée sur l'ancien président de la Ceni dont la candidature semble ne pas recueillir l'unanimité dans le milieu. Non seulement qu'elle n'a pas encore été confirmée des sources officielles, mais en plus cela n'a pas fait l'objet des discussions préalables entre les mem-

bres du groupe « confessions religieuses ».

Pourquoi pas un imam !

Une tendance de cette sous composante, entre-temps, semble jeter son dévolu sur les musulmans estimant qu'il est temps que les catholiques et les protestants passent le gouvernail de l'institution à une autre confession religieuse. Pour cette opinion qui prend de plus en plus corps, après le passage non fructueux et décevant des chrétiens à la tête de l'institution en charge de l'organisation des élections en RDC, il serait souhaitable « d'essayer » un imam ou un responsable musulman pour conduire cette structure. C'est dans ce sens que le nom de Cheik Abdallah Mangala Luaba se fait de plus en plus entendre comme successeur du pasteur Daniel Ngoy Mulunda Nianga qui, lui-même, a

succédé à l'abbé Apollinaire Malu Malu.

Qu'à cela ne tienne. Le délai accordé aux composantes pour la désignation de leurs délégués à la Ceni étant arrivé à son terme ce 14 mai sans qu'un véritable consensus ne soit dégagé en faveur d'une personnalité au poste de président, le bureau de l'Assemblée nationale pourra donc prendre le dossier à son compte. En lieu et place d'une seule candidature à différents postes, la crainte est qu'on ne bascule dans le choix multiple avec plusieurs candidatures. En cas d'absence de consensus après avoir passé au crible les dossiers au cas par cas en prenant notamment en compte les aspects de géopolitique et de genre, le vote pourra se présenter comme l'ultime recours pour départager les uns et les autres.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

Jour décisif pour la nouvelle Ceni

Des divergences demeurent encore au sein de la société civile et de l'opposition politique.

La mise en place de la nouvelle Commission électorale nationale indépendante (Ceni) atteint sa dernière semaine et les regards des Congolais sont rivés sur la société civile et la composante opposition où les tractations continuent quant à la désignation de leurs représentants dans cette institution. Les différentes tentatives visant à parvenir à une convergence n'ont pas permis de dégager le consensus tant attendu dans ces deux groupes qui ont l'obligation de désigner leurs candidats aux différents postes que la Ceni leur a reconnus au plus tard ce 14 mai. Cette étape importante du processus électoral congolais sonne définitivement la fin de l'équipe Ngoyi Mulunda. Dans les meilleures conditions, elle ne devrait pas rester en place au-delà de la semaine en cours. Cependant, tout dépendra de la capacité des animateurs de la société civile et de l'opposition politique à répondre dans le délai aux exigences de la démarche en cours, faute de quoi, cela pourrait prolonger le mandat de l'équipe en place.

Dans cette attente, l'information de l'Agence Belga qui a annoncé la désignation de l'ancien président de la

Commission électorale indépendante n'a fait qu'apporter un peu plus d'ambiance dans les débats compte tenu du suspense qui caractérise le choix des prochains animateurs de la Ceni. Marketing politique de l'intéressé ou scoop de l'agence d'information, il est difficile de se hasarder sur ce terrain quand on se souvient des critiques émises par la classe politique congolaise et l'Église catholique contre Malumalu après la publication des résultats de la présidentielle en 2006. Tout compte fait, la population attend fiévreusement de connaître les noms de ceux qui vont présider aux destinées de la Ceni pour se faire une idée de la suite des événements. Elle n'a cessé de déplorer les crises postélectorales de 2006 et 2011 qui ont eu un effet perturbateur sur le cours des événements. Elle souhaite désormais prendre toutes ses précautions pour éviter que de nouvelles contestations ne conduisent le pays vers un nouveau blocage après les échéances de 2016. D'où insiste-t-elle sur le choix des nouveaux dirigeants de l'institution chargée de piloter le processus électoral en RDC.

Jules Tambwé Itagali

ACTIONS HUMANITAIRES

Culpac lancera un programme de banque humanitaire pour la paix

Les animateurs du Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) reviennent d'une longue tournée en Europe et au Proche Orient, à la recherche des partenaires pour la matérialisation du projet.

À Kinshasa depuis le 4 mai, les responsables du Culpac s'attellent à la mise sur pied d'un programme de Banque humanitaire pour la paix toujours dans le cadre de son action d'œuvrer pour la paix, déjà en route au travers de son premier programme de la Mission humanitaire universelle pour la paix. Et pour le programme de Banque humanitaire pour la paix, le staff dirigeant de Culpac pourra être reçu en audience par le chef de l'État Joseph Kabila, le président du Sénat Léon Kengo wa Dondo, le ministre de l'Intérieur Richard Muyej, le ministre des Affaires étrangères Raymond Tshibanda et le ministre de la Santé Félix Kabange. Et Culpac espère également une bonne collaboration avec les représentants de l'État congolais dans l'organisation, dans les tout prochains jours, de son congrès international à Kinshasa.

À la recherche des partenaires pour la concrétisation de son programme, le staff dirigeant de Culpac a effectué un périple

riche d'activités en Europe et au Proche Orient. Le 20 avril au Liban, le secrétaire général Daniel Santu Biko, conduisant la délégation de Culpac, a, dans une allocution, évoqué la paix entre Israël et d'autres pays de la région dont les relations sont difficiles. C'était au cours de la cérémonie organisée à Seray Mont-Liban en l'honneur d'Antoine Sleiman, gouverneur de Bekaa et du Mont-Liban, et homme de paix et grand juriste libanais, en présence des autorités libanaises, comme Maroun Haymari, directeur du cabinet et représentant personnel du président de la république libanaise, le ministre de l'Intérieur et de la Justice du Liban, le chef d'état-major général de l'armée libanaise et des corps constitués de l'État du Liban.

Dans son intervention sur le thème « Il est plus facile de faire la guerre que la paix », Antoine Sleiman a rendu hommage au Culpac pour ses efforts dans la consolidation de la paix dans le monde, et il a émis le vœu de voir cette paix ré-

gner de nouveau dans l'espace arabe. Pour le gouverneur de Bekaa et du Mont-Liban, il ne suffit pas de faire la paix, mais de la maintenir sans un processus de renaissance continue, en tentant de la faire renaître du sein du chaos dans le respect de l'application des droits de l'homme tels que consacrés dans le préambule de la Constitution du Liban, dans la Charte des Nations unies et dans les traités de Genève. Le Conseil a saisi cette occasion pour remettre au président international des actions humanitaires, Ghassam Dhakhllallah, présent à la cérémonie, l'acte officiel pour sa reconduction dans ses charges. Ghassam Dhakhllallah mène des actions humanitaires au nom du Culpac depuis 2003. Avant de se rendre au Liban, la délégation du Culpac a organisé une importante manifestation le 25 janvier au siège de l'Unesco à Paris et des audiences au département humanitaire de l'Union européenne à Bruxelles avec l'eurodéputé Louis Michel et André Flahaut.

Martin Enyimo

HYDROCARBURES

La Licoco cible des fournisseurs des produits pétroliers

L'ONG accuse ces sociétés de s'adonner à la fraude, au trafic d'influence, au chantage et à la corruption pour se soustraire à leurs obligations légales.

Dans un communiqué publié le week-end dernier, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a mis en cause certaines entreprises fournisseurs des produits pétroliers et leurs alliés pour fraude, trafic d'influence, chantage et corruption. L'ONG a, en effet, trouvé curieux de constater que certains opérateurs du secteur des hydrocarbures, bénéficiant déjà de plusieurs avantages que l'État leur a accordés, « s'en rajoutent d'autres de par eux-mêmes et s'excluent du lot des assujettis à la loi là où ils ne le sont pas du fait de cette même loi ».

Dans ce lot, le document signé par le président de la Licoco, Ernest Mpararo, a inscrit les entreprises Trafigura, Glencore, Addax, Congo container, Comexas Afrique, Age-raf, ORS et Sarpd oil.

Dans cette dénonciation, la Licoco a notamment fait remarquer que les fournisseurs des produits pétroliers ayant signé des contrats de fourniture desdits produits avec l'État via le ministère des Hydrocarbures refusent de payer les droits des différents services de l'État pourtant repris et prévus à travers le contrat dont ils sont eux-mêmes signataires. « *Quittant leur casquette de simple fournisseurs, ils se doublent de plusieurs autres qualités dont celle d'affréteurs/transporteurs maritimes et refusent de se conformer à la législation maritime congolaise sous prétexte du bénéfice du contrat de fourniture des produits pétroliers. Alors qu'il s'agit là de deux professions distinctement régies dans différents États du monde, y compris la RDC* », a regretté l'ONG.

Une chose et son contraire

Pour la Licoco, il serait, absurde pour le gouvernement de vouloir une chose et son contraire. Selon cette ONG, la fourniture des produits pétroliers relève en RDC des attributions du ministère des Hydrocarbures, tandis que le transport du fret maritime congolais,

dont fait partie le fret pétrolier, relève du ministère des Transports et voies de communication. Citant la loi qui régit ce domaine, la Licoco a fait observer que « *les entreprises de transport, de transit et autres auxiliaires du secteur désireux de participer à la desserte maritime congolaise doivent obtenir au préalable leur agrément auprès du ministère des Transports après avis technique de la Direction de la maritime et des voies navigables et celui de l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem) sur la disponibilité du fret* ». De cet avis, s'agissant des transporteurs maritimes, ces derniers sont tenus, avant d'accéder au fret maritime congolais, de signer un contrat d'adhésion avec l'Ogefrem.

Selon la Licoco, toutes les démarches effectuées par l'Ogefrem, représentant du gouvernement dans le secteur, pour recouvrer les pénalités dues au non-respect des textes n'ont pas donné les résultats escomptés, car « *ces sociétés continuent à résister à leur paiement et ne veulent pas signer un contrat d'adhésion avec cet office* ».

Une action en justice

La Licoco a noté que ce refus amènera la Commission interministérielle (Transport et voies de communication, Commerce extérieur, Hydrocarbure et Ogefrem) instituée par le gouvernement aux fins du recouvrement des droits de l'Ogefrem, à recourir auprès du bureau du procureur général de la République (PGR) pour des actions de recouvrement forcé. L'une des conséquences de ces actions fut, selon l'ONG, l'ordre du bureau du PGR de la mise au mouillage de trois navires transportant les produits pétroliers au Bas-Congo et appartenant aux sociétés Trafigura, ORS et Addax, jusqu'à ce que celles-ci régularisent leur situation avec l'Ogefrem. La Licoco, a par ailleurs, souligné qu'en 2012, tous ces affréteurs/transporteurs n'avaient rien payé à l'Ogefrem. Selon elle, malgré la lettre d'Ami Congo, délégué maritime officiel des transporteurs des produits pétroliers en RDC, toutes ces sociétés cherchent

des appuis politiques pour frauder. Décrivant la situation financière de ces sociétés envers l'Ogefrem, la Licoco a noté que la dette cumulée de toutes ces entreprises envers l'Ogefrem et le ministère de l'Économie et commerce est évaluée à 4 991 800 dollars américains (USD). Dans la répartition, GTM/GIMA Glencore doit 1 270 216 USD, Addax, 860 538,8 USD, Sarpd Oil, 264 400 USD, Trafigura, 362 920 USD, ORS, 302 410 USD, Agestraf, 302 650 USD, Congo Container, 1 270 080 USD et Comexas Afrique, 660 996 USD.

Pour la Licoco, de toutes ces entreprises, seule Orion Oil Ltd possède un contrat d'adhésion avec l'Ogefrem. « *Mais toutes les autres sociétés, n'ayant pas de contrat d'adhésion avec l'Ogefrem, ne paient pas non plus les pénalités retenues à leur charge et droits dus aux services de l'État, entraînant, par la suite, un manque à gagner énorme au trésor public et services de l'État intervenants (OCC, DGDA, Ogefrem, etc.)* », a fait savoir l'ONG.

La Licoco pense que ces sociétés ne peuvent jamais agir de la sorte sans appui politique et sans s'adonner à la corruption des autorités politiques durant tous ces temps. Citant les informations en sa possession, l'ONG a affirmé que certains membres du gouvernement se sont personnellement impliqués pour faire droit à l'illégalité en sorte que les navires qui étaient au mouillage à Matadi soient repartis sans que leurs affréteurs ne se soient acquittés des pénalités ni n'aient signé un contrat d'adhésion avec l'Ogefrem. « *Cela sent de la corruption !* », s'est écrié Ernest Mpararo. De l'avis de l'ONG, des pressions politiques auraient poussé le bureau du PGR à ordonner la levée de la mesure de mise au mouillage, et donc le départ de ces navires sans que les sociétés transporteurs et fournisseurs des produits pétroliers n'aient payé les pénalités dues à l'Ogefrem ni signé un contrat d'adhésion. Devant ces réalités, l'ONG a exhorté le PGR, le Premier ministre et les services de l'État intervenant à agir, chacun selon le pouvoir et la compétence que la loi lui a reconnus.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Les infirmiers exhortés à améliorer leurs services

L'appel a été lancé par le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, lors de la célébration de leur journée, le 11 mai, au Grand Hôtel Kinshasa.

« *Je vous exhorte à vous engager activement dans les activités de plaidoyer et de lobbying de même dans la conception des programmes d'amélioration de services de santé* », a dit le ministre.

La journée qui a eu pour thème « *Comblent l'écart : l'objectif du millénaire pour le développement 4,5,6* » a été l'occasion pour le président de l'Association nationale des infirmiers du Congo (Anic), Komba Djeko, d'exposer leurs difficultés à leur ministre de tutelle tout en sollicitant son implication pour l'amélioration de leurs conditions de travail. « *Nous suggérons qu'une priorité soit accordée à l'acquisition des lits avec matelas des hôpitaux ; des draps de lit, des tensiomètres, de l'alcool, bref du matériel qui doit être à la portée de chaque infirmier pour son travail en toute sécurité et efficacité. Il en est de même pour l'uniforme de travail : beaucoup d'hôpitaux n'offrent plus la tenue de travail aux infirmiers mais leur demandent d'en acheter avec leurs propres frais* », s'est-il plaint.

Parlant de leur rémunération,

Komba Djeko a insisté à l'intention du ministre de la Santé publique que les infirmiers ne demandent pas à être payés comme des médecins mais plutôt à être payés comme membre de l'équipe de santé de première ligne. Sur ce, il sollicite que les listings des infirmiers soient exclusivement réservés à cette catégorie professionnelle « *au lieu de mélanger dans un flou artistique dénommé autres professionnels de santé* ».

Le président de l'Anic a aussi plaidé en faveur des infirmiers du milieu rural. « *Nous sollicitons aussi qu'une attention particulière soit accordée aux infirmiers du milieu rural où vivent 60% de la population : l'amélioration et la bancarisation des salaires et des primes de ces infirmiers constituent une préoccupation majeure des organisations professionnelles et des syndicats des infirmiers* », a-t-il déclaré.

Dr Félix Kabange Numbi qui a accordé une oreille attentive à ces doléances a demandé à l'Anic de jouer pleinement son rôle en aidant les infirmiers dans leur travail. « *Il est plus que temps de continuer de travailler avec le gouvernement, notamment au renforcement des systèmes de santé* », a-t-il souhaité.

Aline Nzuzi

DOTATION

Du matériel roulant et des réfrigérateurs solaires destinés au PEV

Le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, a réceptionné des mains du coordonnateur du projet d'appui à la réhabilitation du secteur de la santé (Parss), Dr Jacques Wangata, des clefs de véhicules qu'il a remises à son tour au secrétaire général à la Santé, Dr Pierre Lokadi.

C'est le directeur du programme élargi de vaccination (PEV), Dr Audry Mulumba, qui a reçu en dernier lieu ces clefs. Les deux cent quatre véhicules réceptionnés sont destinés aux antennes de coordination du PEV à travers tout le pays.

En plus de ce matériel roulant, le PEV a aussi reçu des réfrigérateurs solaires pour pallier le manque de l'électricité qui est très fréquent surtout dans les provinces. Cette dotation est financée par la Banque mondiale via Parss. Ces véhicules et ce matériel de chaîne de froid dont la remise a eu lieu dans l'enceinte de l'Institut national de recherches biomédicales (INRB) sont destinés à ren-

forcer la vaccination de routine afin de lutter contre certaines épidémies, notamment la rougeole qui affecte les enfants, maladie pourtant évitable par la vaccination.

Pour mettre fin à ces maladies, le Dr Félix Kabange Numbi pense qu'il faut renforcer le PEV de routine. « *Pour éradiquer toutes ces maladies, nous devons militer pour avoir un PEV de routine de qualité. J'invite donc tous les partenaires qui nous soutiennent à investir dans le PEV de routine* », souligne-t-il tout en insistant que la vaccination de routine « *nous permettra non seulement d'améliorer nos indicateurs mais aussi de procéder à une vaccination qui immunise et protège réellement les enfants contre les maladies pour lesquelles ils sont vaccinés* ».

Le Dr Félix Kabange Numbi a également invité les autres programmes à faire du PEV de routine leurs priorités dans le souci d'améliorer la couverture vaccinale.

A.Nz.

NÉCROLOGIE

La famille Essolomwa a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances la disparition inopinée de M.Thy René Essolomwa Nkoy Ea Linganga, survenue le jeudi 9 mai. Le deuil se tient à sa résidence au n°64, Allée verte, dans la commune de Ngaliema. Le programme des funérailles sera communiqué ultérieurement.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

Kinshasa, le 13 mai 2013
La famille



VODACOM BEST OF THE BEST

José Hendrix Ndelo met tout le monde d'accord

Un tour d'horizon de la page Facebook de la dernière télé-réalité de la société de téléphonie mobile, au lendemain de sa finale le 11 mai, révèle l'assentiment général du public quant au choix du lauréat de sa première édition.

Dans la majorité des commentaires postés depuis les minutes qui ont suivi la publication, messages de félicitations et d'encouragements pleuvent en faveur de José Hendrix Ndelo. Dans l'un des tous derniers primes qui ont précédé la finale, il était visiblement le favori du jury qui n'avait pas hésité à lui attribuer la plus haute cote, le 10, à l'unanimité. Sur les cinq finalistes, il avait toutes les chances de remporter la mise. Donc pour certains, le sacre de samedi n'était pas une surprise.

Au nombre des premières réactions enregistrées il y a celle de Christian Mangwangu qui s'est réjoui de l'aboutissement du show non sans allusions aux télé-réalités passées qui n'ont

jusque-là pas recueilli l'adhésion du grand public. « Pour une fois vodacom fait un choix qui est juste et approuvé de tous », disait-il à la suite du plébiscite de José Hendrix Ndelo, le samedi, à 21h34. Il y avait eu aussi des propos prémonitoires comme celui en réaction à l'interprétation de Général du tube Phrase de Papa Wemba peu avant la publication des résultats. Envoyé le samedi à 19h06, le suivant commentaire de Miriam Dambonzo : « Félicitation, mais Hendrix gagne dans quelques minutes » en dit long. Une heure plus tard, plusieurs autres comme Étoile de Beauté ne jureraient pas par un autre nom que celui de José : « Hendrix avec 6060 papa tu es le meilleur des meilleurs donc moi je sais que tu as tout ce qu'il faut quels que soient les résultats. Le don, toi, tu l'as dans le sang. Que Dieu te bénisse infiniment ». Si plusieurs ne trouvent pas à redire sur le lauréat et se contentent d'applaudir ce choix, nombreux sont ceux qui, à contrario,



Fally Ipupa et les cinq finalistes sur scène dans Liputa

désapprouvent celui de Samantha Wemba comme meilleure perdante. Paola Bimpe s'était même permise de proférer une menace à l'endroit de l'opérateur téléphonique. Comme pour dire son haro sur le sujet, elle avait osé prétendre qu'elle briserait sa sim. « Soki kaka bobimisi samantha nabuki sim ya voda », affirmait-elle en lingala samedi à 21h 25. Il suffirait de lire par exemple Labelle Meta Bela

qui n'avait pu s'empêcher de donner son avis à 20h51 : « En tout cas les quatre mecs sont meilleurs pour moi, si l'un d'eux gagne ce concours, je serais contente, mais soki kaka Samantha oyo wana c'est que masolo ya music ebebi (mdr) ». Antonica Mkwaka conseillait déjà la belle de Kolwezi de ne pas se nourrir d'illusions : « Samantha Wemba, tu fais rien, Pas toi maman, pleure

déjà ». Moins tendre avec elle après avoir pris connaissance du verdict final, Doudou-blaise Ngwanza Kitondo a clamé sa désapprobation de la sorte : « Samantha ! elle est trop nulle pour être la 2^e, c'est ridicule ! ». Encore plus tranchante, Tracy Keziki a déclaré en lingala : « Samantha wana a yebi même pas ko yemba c'est pas normal a bima 2e, pas normal du tout, ba compter ba vote wana mabé ». Un autre fait qui a provoqué le tollé général sur Facebook en rapport avec la candidate mal aimée, c'est que la meilleure votante à qui revient la Hyundai Santa Fé n'est autre que sa mère. Quoi de plus normal si elle a maximisé ses votes au point que Samantha se trouve propulsée à la deuxième place et s'en tire avec un chèque de 10 000 dollars américains. Quant à Vodacom, elle a promis de transmettre incessamment le programme de la rediffusion de la finale et de poster sa vidéo sur Facebook.

Nioni Masela

MUSIQUE

Plusieurs albums annoncés sur le marché du disque

De nombreux artistes musiciens finalisent les travaux en studio et annoncent les sorties de leurs opus respectifs pour cette année.

L'artiste musicien Ferré Gola mettra sur le marché le troisième album solo de sa carrière intitulé *Boîte noire*. L'opus, apprend-on, devrait être disponible au mois de juin prochain. En attendant « Chetani » finalise.

De son côté, l'orchestre Wenge BCBG de JB Mpiana s'apprête à larguer l'album *Balle de match* qui va succéder à « Soyons sérieux » sorti en 2011. JB Mpiana et ses musiciens ont récemment séjourné à Abidjan où ils se sont produits dans le cadre du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo organisé par le groupe Magic system.

Félix Wazekwa, pour sa part, vient de rendre publique l'affiche de son prochain album *Adamu na Eva*. L'artiste promet du « verbe » aux amoureux de belles paroles d'autant plus qu'il sera de nouveau en duo avec le poète Lutumba.

La chanteuse Cindy le cœur du groupe Quartier latin sera également sur le marché avec son opus de six titres où elle a notamment remixé le tube *Elixir* de Koffi Olomide. Le titre, déjà très apprécié par le public, confirme le talent artistique de la jeune chanteuse encadrée par le « Grand Mopao ». Alain Mpela, ancien de Wenge BCBG finalise également les travaux de *Flèche empoisonnée*, album dans lequel il va réaliser un featuring avec son ancien patron JB Mpiana. « Afande » a officiellement annoncé cette collaboration lors de son intervention au concert de Wenge BCBG qui s'est déroulé le 30 avril au Palm Beach. À cette occasion, l'ancien « chef du gouvernement » de l'orchestre cher à Papa Chéri avait interprété une partie de la chanson qui sera enregistré en duo. Ce qui n'a pas laissé le public indifférent.

Maître d'école, *Rumba na rumba* de Papa Wemba devrait également être disponible au courant de cette année. Dans cet opus, Vieux Bokul a réalisé trois featuring avec les artistes Jossart Nyoka Longo, JB Mpiana ainsi qu'avec la chanteuse Barbara Kanam.

Après une longue attente de ses fanatiques, l'album *This is me* de King Kester Émeneya devrait également être sur le marché au courant de cette année.

Par ailleurs, Christian Lema naturalisé Belge, ancien chanteur de Viva la musica, annonce également la sortie de *Il est temps*, un album dont certains titres sont déjà disponibles en écoute sur youtube.

Patrick Kianimi

BRÈVES

Division 1 : Mazembe bat Sanga

Balende at home et devient leader

Le TP Mazembe de Lubumbashi a pris le leadership de la Division 1 après sa victoire sur Sa Majesté Sanga Balende, le 12 mai au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, en match de la 9e journée. L'unique but de la partie a été inscrit par le buteur tanzanien Bwana Ali Samata dès la 3^e



Mazembe arrive à Mbuji-Mayi pour dompter l'équipe locale de Sanga Balende

minute. Désormais premiers, les Corbeaux du Katanga comptent dix-neuf points pour un goal différence de +16. Sanga Balende retrograde à la deuxième position avec dix-huit points et V.Club occupe la troisième place avec seize points grappillés. Dans un autre match de la 9^e journée disputé le même dimanche, le SC Rojolu de Kinshasa a accroché l'AS Dauphins noirs de Goma au stade des Volcans de Goma par un nul blanc de zéro but partout. Les autres rencontres de la 9^e journée se jouent le 14 mai, notamment Muungano contre V.Club au stade de la Concorde de Bukavu, Daring Club Motema Pembe contre Don Bosco au stade des Martyrs de Kinshasa; Tshinkunku accueille DC Virunga au stade des Jeunes de Ka-

nanga ; le FC Saint-Éloi Lupopo reçoit TC Élima au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi et TP Molunge offre son hospitalité au CS Makiso de Kisangani au stade Bakusu de Mbandaka.

Coupe du Congo-préliminaires : la Lifkin tire les équipes au sort

La Ligue de football de Kinshasa (Lifkin) a procédé, le 10 mai en son siège au stade des Martyrs, au ti-

AC Foyo et FC MK (V1), ainsi que Shark XI FC et OCK (V2) devraient s'affronter le 13 mai. Le 15 mai, le vainqueur de la première rencontre s'opposera à l'AS Dragons et celui du deuxième match s'expliquera avec le meilleur perdant. La finale de ces préliminaires se joue le 18 mai.

Basket-ball : décès du coach national Théophile Ngoie Wa Ngoie

L'ancien coach de l'équipe nationale féminine de basket-ball de la RDC, Théophile Ngoie Wa Ngoie, est décédé le 10 mai en Afrique du Sud où il s'était rendu pour des soins médicaux. Il avait dirigé les Léopards dans les années 1980, une faste période pour le basket-ball féminin de l'ex-Zaïre avec des sacres continentaux en 1983, 1986 et 1994, et deux médailles d'or aux Jeux africains. Il a également été coach des dames des Imprimeries de Kinshasa et de BC V.Club. Après sa carrière de coach, il a été membre du comité des entraîneurs et instructeurs de la Fédération internationale de basket association en Afrique ; il a ainsi pris part à des formations en faveur des basketeurs et des encadreurs techniques. En novembre 2012, il a animé à Brazzaville la formation Young coach II pour les professeurs d'éducation physique et les joueurs, indique Radiookapi.net. Invité en juin 2012 à l'émission Grand Témoin sur Radio Okapi, Théophile Ngoie wa Ngoie se plaignait de la baisse du niveau de la balle au panier en RDC et de la précarité des moyens affectés à cette discipline sportive qui a portant à un moment un motif de fierté congolaise. Paix à son âme.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

France

CFA, matchs en retard, groupe A Longtemps mené au score à Compiègne, l'AS Beauvais de David Louhoungou remporte finalement le derby de l'Oise (2-1). L'ASBO remonte à la 3^e place et peut regretter d'avoir perdu tant de points en cours de saison.

Mignon Ndingha et Villemomble vont faire match nul à Roye-Noyon (2-2). Trompé à la 34^e mais sauvé par un hors-jeu, Mignon Ndingha a été décisif à la 48^e, avant d'être sauvé par sa barre transversale aux 54^e et 59^e minutes.

Sans Christoffer Mafoumbi, remplaçant, Lens s'incline à domicile face à Amnéville (0-1).

L'UJA Maccabi Paris de Christel Kimbembe s'incline à Jura Sud (1-2) et reste dans la zone de relégation. Il reste trois matchs à l'UJA pour sauver sa peau en CFA.

CFA 2, match en retard, groupe C

Saint-Louis et Oxence Mbani, titulaire et décisif à la 82^e, sont battus chez la réserve de Colmar (1-2). Cinquième avec 58 points (7 de retard sur le leader), Saint-Louis a mal négocié la dernière ligne droite.

Europe

Israël : finale de la Coupe

Relégué en deuxième division, l'Hapoël Ramat Gan de Bernard Itoua Onanga s'adjuge la Coupe d'Israël, la deuxième de son histoire, en battant l'Ironi Kiryat

Shmona, champion d'Israël 2012. À égalité à l'issue du temps réglementaire et des prolongations, les deux formations se sont départagées aux tirs au but (4-2), qui ont tourné en faveur de Ramat Gan. Titulaire, Bernard Itoua a joué toute la rencontre.

République tchèque : demi-finale retour de la Coupe

Le Slovan Liberec de Dzon Delarge est éliminé aux portes de la finale par Jablonec. Vainqueur du match aller 4-3, le Slovan s'est incliné au match retour sur le score de 0-2. Titulaire et averti à la 22^e, Dzon Delarge a été remplacé à la 87^e. En fin de match, l'international a placé sa tête sur la barre, alors que le but était grand ouvert. Frustrant pour le Slovan, qui a aussi eu un but refusé.

Afrique

Maroc, match en retard de la 25^e journée

Rien ne va plus au Wydad de Casablanca, battu chez le Wydad de Fès (0-1) en match en retard de la 25^e journée. Fabrice Ondama et Lys Mouithys n'ont pas joué lors de ce revers. Le WAC n'a plus que quatre matchs pour remonter sur la troisième marche du podium, synonyme de qualification en Coupe de la Confédération.

RDC, 8^e journée

Don Bosco et Belange Épako s'inclinent à domicile face au TP Mazembe (1-3). Don Bosco est dés-



Barel Mouko a disputé, à 34 ans, le premier match de sa carrière en Ligue 1

ormais 6^e avec 11 points. Et le compteur-but de Belange Épako est bloqué à deux buts.

Ligue 1 et Ligue 2

Ligue 1 : 36^e journée

Jour historique pour Barel Mouko, titularisé pour la première fois de sa carrière en Ligue 1. Face à Reims, Lille l'a emporté 3-0. Préféré à Elana, touché psychologiquement après ses 7 buts encaissés en deux matchs, Mouko a

passé un match tranquille, mais s'est fait une petite frayeur sur le seul tir cadré rémois à arrêter à la 48^e : une frappe en angle fermé qui a failli lui passer entre les jambes. Peu à l'aise dans ses sorties, mais convaincant dans ses relances au pied.

Brice Samba junior et l'Olympique de Marseille battent Toulouse 2-1. Grâce au succès du PSG à Lyon, l'OM est assuré de conserver la deuxième place et de disputer la phase de poules de la Ligue des champions. Sans Tobias Badila, laissé à disposition de la réserve, Nancy chute à Bordeaux (2-3).

Ligue 2 : 36^e journée

Mission réussie pour Monaco et Delvin Ndinga, assurés de remonter en Ligue 1 après leur succès à Nîmes (1-0). Une nouvelle fois remplaçant (16 entrées en cours de match pour 7 titularisations), Delvin Ndinga est entré à la 80^e minute. Avec six points d'avance sur Guingamp, Monaco n'a besoin que d'un point, lors des deux prochains matchs, pour être sacré champion.

Guingamp atomise Lens au Rou-dourou (7-0) et fait un grand pas vers la Ligue 1. Remplaçant, Ladislav Douniama est entré à la 76^e minute et a participé à la fête en

marquant le 7^e but breton à la 86^e. Son 8^e but de la saison en championnat (pour 6 passes décisives). Mené à Auxerre, Angers arrache le point du nul (2-2) dans les ultimes secondes (90^e, +4) grâce au but de la tête de Fodé Doré. Moins en vue dans la construction, Doré n'en est pas moins décisif et marque ainsi son 3^e but de la saison en championnat (pour 6 passes décisives). Également titulaire, Arnold Bouka Moutou a joué à un surprenant poste de latéral droit. Averti à la 40^e.

Sans Prince Oniangué, ménagé en raison d'une douleur au genou, Tours partage les points avec Arles (0-0).

Très mauvaise opération de Laval et Oscar Ewolo, battus à domicile par le Gazélec Ajaccio (1-2). Les Tangos avaient ouvert le score, mais le Gazelec a égalisé : un peu court sur l'égalisation, Ewolo a tenté sa chance à la 67^e, mais sa frappe au ras du poteau est interceptée par le portier corse. Remplacé à la 73^e. Après ce revers, Laval redescend à la 18^e place avec un point de retard sur Le Mans, 17^e et premier non relégable.

Karl Madianga était convoqué dans le groupe pro du Mans, corrigé à domicile par Le Havre (0-4). Il s'agissait de sa deuxième apparition sur la feuille de match après le nul face à Arles, fin avril.

Jordan Massengo n'était pas dans le groupe d'Istres, défait à domicile par Dijon (2-3).

Camille Delourme

FÉDÉRATION PANAFRICAINNE DES CINÉASTES

Cheick Oumar Sissoko élu secrétaire général

Au terme du neuvième congrès de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fépac), qui s'est déroulé du 3 au 5 mai à Johannesburg (Afrique du Sud), le Malien Cheick Oumar Sissoko a été élu secrétaire général de l'organisation.

Réalisateur et récompensé par l'Étalon du Yennenga au Fespaco en 1995, Cheick Oumar a remporté 24 voix contre 14 en faveur de son challenger sud-africain, Rapiitse Montshom.

Né en 1945 à San, Cheick Oumar Sissoko a obtenu un diplôme d'études approfondies d'histoire et de sociologie africaine et un diplôme de l'École des hautes études en sciences sociales, en histoire et cinéma. Il a également pris des cours de cinéma à l'École nationale supérieure Louis-Lumière en France.

Cheick Oumar Sissoko a été ministre de la Culture dans son pays entre 2003 et 2007 et



directeur du Centre national de la production cinématographique du Mali entre 1992 et 1998. Il a réalisé de nombreux films, dont *Guimba, le tyran*, qui lui a valu la récompense suprême au Fespaco de 1995 et a remporté plus d'une dizaine d'autres prix internationaux. Le nouveau secrétaire général du Fépac a également obtenu des prix de l'ex-Organisation de l'unité africaine, d'Air Afrique et de

l'Union économique et monétaire des États d'Afrique de l'Ouest. Avec *Nyamanton, la leçon des ordures* en 1986, il a remporté le prix Oumarou-Ganda de la meilleure première œuvre. Après *Finzan* (1989), *La Genèse* (1999), il a été lauréat du prix du meilleur long métrage lors du Festival de film africain de Milan en 2000. La même année, il réalise *Battù*, qui obtiendra l'année suivante le prix RFI Cinéma du public au Fespaco.

Tiras Andang

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

Assemblées générales électorales des fédérations sportives

Natation

Rachel Dominique Ngouabi réélue pour un nouveau mandat de quatre ans

La présidence de la structure consacrera cette olympiade à la préparation des Jeux africains de Brazzaville 2015 et des Jeux Olympiques de 2016.

Rachel Dominique Ngouabi a développé son plan d'action pour l'olympiade de 2013-2016 au cours de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue le 12 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat. Elle entend donner le meilleur d'elle-même pour poursuivre la campagne de vulgarisation de la discipline sur tout le territoire en vue d'élargir la mise en place des ligues départementales et de créer le maximum de clubs. Ce qui permettra à la fédération d'accomplir sa vision d'organiser régulièrement des compétitions dans tous les départements du pays. La Fédération congolaise de natation, rappelez-le, ne compte que six ligues départementales. « Nous allons continuer à aller à l'intérieur du pays pour vulgariser la discipline. Nous nous battons avec l'aide de nos partenaires dont le ministère pour avoir les moyens de combler le manque de piscines à l'intérieur du pays. Nous leur donnerons le matériel nécessaire pour qu'ils puissent être encadrés dans de bonnes conditions », a indiqué Rachel Dominique Ngouabi.

La formation des encadreurs et officiels constitue selon elle une

occasion pour pallier le manque d'officiels congolais dans les compétitions de haut niveau. « C'est embarrassant, a-t-elle soutenu, de voir le Congo organiser les Jeux africains sans officiel compétent. Au cours de cette olympiade, la chance sera donnée aux nageurs détectés pour leur fort potentiel, de s'épanouir à travers la préparation technique des Jeux africains de Brazzaville 2015 et des Jeux Olympiques de 2016 », a poursuivi Rachel Dominique Ngouabi.

La présidente de la fédération sera aidée dans l'exercice de ses fonctions par quatre vice-présidents, notamment Albert Bobongo, Jérôme Ongoua Djom, Mpoussa Mokouka et Harmet Kimbouala. Le secrétariat général est assuré par Aristide Mona, qui a pour adjoint Alain Patrick Obamy. Le poste de trésorier général étant resté vacant, Elise Wamabelé assume les fonctions de trésorière générale adjointe. Marie-Louise Mandoungou et Aloïse Bowa sont membres ; Jean René Mokonkala et René Diankenga sont commissaires aux comptes.

Athlétisme

Jean Baudouin Mouna Sembé succède à Emmanuel Mpioh à la tête de la fédération nationale

Son élection à la tête de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) pour un mandat de quatre ans, est la plus grande surprise à

l'issue des assemblées générales électorales.

Président de la structure pendant huit ans, Emmanuel Mpioh a passé le témoin à Jean Baudouin Mouna Sembé lors de l'élection qui s'est tenue le 11 mai à Brazzaville. L'ancien président s'est incliné 17 voix contre 19 au second tour, après un score de parité de 18 voix partout au premier tour. Son remplaçant a été un ancien athlète de haut niveau, champion du Congo en saut en longueur, capitaine de l'équipe de l'université et champion universitaire du relais 4x100m dans les années 1979-1980. Le nouveau président souhaite collaborer avec les écoles de formation de sport et d'éducation physique, en vue de détecter les athlètes et former des entraîneurs et officiels techniques.

Jean Baudouin Mouna Sembé a promis d'assurer la préparation des athlètes aux Jeux africains de Brazzaville 2015 et aux Jeux Olympiques de 2016, et de superviser par ailleurs l'organisation régulière des compétitions nationales. Il ambitionne d'organiser un cycle de meetings départementaux chaque année, ainsi qu'une compétition sous-régionale, une année sur deux. Le président entrant luttera pour faire aboutir le projet de la Confédération africaine d'athlétisme sur la création à Brazzaville d'un centre sous-régional, avec l'appui du ministère des

Sports et de l'Éducation physique, sans oublier la création de centres spécialisés pour les entraîneurs dans les différents départements. L'autre défi qui l'attend consiste à placer des athlètes d'élite dans les grands centres à l'étranger, d'inventorier et suivre ceux de la diaspora. Il devra relancer le projet d'école d'athlétisme, assorti de l'adaptation du « Kids athlétic's ».

Pour réussir un tel défi, le nouveau président de la FCA travaillera avec une équipe de quatre vice-présidents : Elega Obva, Jerry Massala, Maurice Loko et Jacques Engouindi. Jonathan Miassingamana est secrétaire général, secondé par Hedy Ngoma Solo. Patricia Kemengué, qui assume les fonctions de trésorière générale, a pour adjoint Roger Mbaya.

Badminton

Thomas Bakala à la tête de la Fédération congolaise

Le nouvel élu ambitionne de vulgariser la discipline à travers tout le pays. Élu président de la Fédération congolaise de badminton le 11 mai au cours de l'assemblée générale électorale, pour un mandat de quatre ans, il succède à Hilaire Épiphané Kidzié. « Nous nous proposons de mettre les accents sur les axes suivants : le badminton en milieu scolaire, la formation des joueurs et entraîneurs, des officiels de cours et administrateurs, l'acquisition de matériel

et de moyens financiers », a déclaré Thomas Bakala.

Le badminton en milieu scolaire est, selon lui, l'une des exigences de l'expert de la fédération mondiale accréditée auprès de la confédération africaine. Pour ce dernier, sans badminton scolaire, il n'y a pas de champion. Thomas Bakala s'est engagé, pour sa première expérience à la tête de la fédération, à assurer la vulgarisation de la discipline dans tout le pays en vue de détecter les nouveaux talents. Il a promis d'organiser des compétitions nationales et de peser de tout son poids pour que les athlètes congolais puissent participer à des compétitions zonales et internationales. Thomas Bakala mettra par ailleurs l'accent sur l'organisation de stages pour entraîneurs, joueurs de haut niveau, officiels de cours et administrateurs, en vue d'atteindre l'excellence. Le président de la fédération congolaise de badminton sera aidé dans l'exercice de ses fonctions, par Charles Victoire Bantadi, son vice-président. Jean Robert Bindélé, qui assume les fonctions de secrétaire général, a pour adjoint Pétra Doriane Bambi. Célestine Ntoh s'occupera des finances, avec Dorcila Nadège Abissa. Jean-Jacques Ikama et Vick Cheirick Bakala sont membres. Aristide Mathieu Clotaire Okoko et Mélanie Makoyi Nkosso sont commissaires aux comptes.

James Golden Éloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

ASP tenue en échec par Cara à Pointe-Noire

L'Association sportive ponténégrine (ASP) a été tenue en échec hier à domicile, par le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) sur un score de zéro but partout. Cette rencontre s'est jouée dans le cadre de la dixième journée du championnat.

La phase aller de la saison sportive 2012-2013 n'est pas surprenante pour les protégés du président Okondzi qui n'ont que 10 points, après dix journées de la compétition, alors qu'ils sont demi-finalistes de la dernière édition. Sur dix matchs joués, les Ponténégrins en ont gagné deux, ils ont fait quatre nuls et perdu quatre matchs.

Cependant, son adversaire Cara, qui poursuit son chemin, fait partie des cinq premières

équipes avec 16 points. Ce dernier allait faire plus si les attaquants n'avaient pas péché à la finition. En effet, les Aiglons se sont procuré plusieurs occasions de buts, qu'ils n'ont pas pu conclure, à cause de maladresses et d'imprécision.

« On ne comprend plus rien parce qu'aujourd'hui, les enfants ont bien joué. Ce match nul est quand même un bon résultat par rapport à la période que nous traversons avec l'équipe. Je pense qu'il a soulagé certains joueurs. Avec dix matchs, dix points, nous réfléchissons sur cette situation pour mieux poursuivre la compétition. Nous avons un grand problème au niveau de la finition », a indiqué l'entraîneur de l'ASP, Jean-Claude Mankelo, qui

a félicité sa défense. Toutefois, il a ajouté que ce n'était pas une raison de baisser les bras. De son côté, l'entraîneur de Cara a également déploré l'imprécision de ses attaquants. « Nous avons péché par manque de réalisme offensif. Les attaquants ont eu un excès de sûreté et de confiance. Voilà pourquoi on repart avec un point », a expliqué l'entraîneur.

Soulignons que la première rencontre de la dixième journée à Pointe-Noire a été favorable à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST), un club de Brazzaville, qui a battu Bilombé, à domicile, 1-0. JST compte maintenant 12 points et Bilombé 11 points, alors que le championnat est largement mené par AC Léopards, avec 23 points.

Charlem Léa Legnoki

FC Kondzo perd sa place de leader

L'ex leader a été laminé 6-1 par l'AC Léopards de Dolisie qui occupe désormais la tête du peloton.

FC Kondzo n'a pas pu conserver la première place de la compétition à l'issue de la 10^e journée. En déplacement à Dolisie, l'équipe a pris une douche froide devant les Fauves du Niari qui ont largement dominé le match. Rudy Guelord Bhebey Ndey a mis à mal la défense de FC Kondzo en inscrivant 4 buts. Junior Mankiessé lui emboîtait le pas avec deux réalisations. Cette victoire a permis à l'AC Léopards de Dolisie de reprendre la première place du championnat qu'il avait perdue après son match reporté contre Inter Club. Les Fauves du Niari ont désormais 21 points alors que FC Kondzo s'approprie la 2^e place avec 20 points.

Par ailleurs, AS Cheminots totalise 18 points en faisant match nul 1-1 face à Inter Club. L'équipe se pointe ainsi en troisième position. Tongo FC, en re-

vanche, prenait le dessus sur US Saint Pierre, 1-0 grâce à Lansana Sylla. Cette courte victoire a permis à l'équipe de totaliser 18 points et de conquérir la 4^e place.

Étoile du Congo arrive en 6^e place avec 15 points. Les Stelliens ont, en effet, pris le dessus sur Munisports 3-0. Dans les autres rencontres, les Diables noirs, avec 12 points, n'ont pas fait mieux que de courber l'échine face à Patronage Sainte Anne, sur le score de 0-2. Sébaré inscrivait le premier but de la rencontre à la 47^e minute. Patronage a su profiter des défaillances techniques de la défense des Diables noirs pour doubler la mise à la 69^e grâce à Willy Degou.

Saint Michel de Ouenzé a battu Nico-Nicoyé 1-0 grâce à Roméo Ayessa, auteur de l'unique réalisation de la rencontre à la 3^e minute. Cuvette FC a tenu en échec La Mancha en faisant un match nul 0-0.

Rominique Nerplat Makaya